

À L'ENCONTRE

n° 8

2002

5 francs

● **TRAGÉDIE PALESTINIENNE** Relations Etats-Unis - régimes arabes

● **ESPAGNE** Les enjeux européens de la grève générale

● **SUISSE**
economiesuisse et l'OCDE fixent le cap

● **LA RUSSIE APRÈS LE 11 SEPTEMBRE**

Sommaire

La Russie

après le 11 septembre
Poutine, petit soldat de
la mondialisation libérale
(Denis Paillard)3

Espagne

Les enjeux européens de la
grève générale du 20 juin
(J.-F. Marquis)11

Moyen-Orient

La tragédie du peuple
palestinien et les relations
USA - régimes arabes
(Edward Saïd)20

Suisse

economiesuisse et l'OCDE
fixent le cap
(J.-F. Marquis)23

Sans-papiers

Créer les conditions
d'un deuxième souffle
(Lionel Roche)26

Socialisme en débat

« Qu'est-ce que le socialisme-à-partir-d'en-bas ? » IV
(Hal Draper)28

A lire32

www.alencontre.org

- **Le World Wide Web, nouveau paradigme techno-social ?**
D. Lopreno (Forum)
- **Argentine. Pepsico : attaque du patronat, arrogance impérialiste**
(News)
- **Constitution vaudoise : Tout réviser pour que rien ne change**
(Activités)

À L'ENCONTRE

<http://www.alencontre.org>
administration@alencontre.org
fax : 021 661 20 71
cp. 120, 1000 Lausanne 20
cep 10-25669-5

- 10 numéros par année
- abonnement annuel : 50.-
- abonnement de soutien :
dès 75.-

Editeur responsable :
Alain Gonthier
Mise en page et impression :
CODIS, Lausanne

2^e pilier : voleurs... et complices

« **A**u voleur ! » : ce cri a déchiré la torpeur estivale qui commençait à s'installer, après l'annonce, le 3 juillet, par le Conseil fédéral de son intention de réduire de 4 % à 3 % le taux minimum garanti pour les fonds collectés par le 2^e pilier.

Sur le champ, les têtes pensantes du Parti socialiste suisse (PSS) et de l'Union syndicale suisse (USS) n'ont pas reculé devant les mots les plus durs : « *C'est un triple hold-up* » (Christine Goll, vice-présidente du PSS, *Le Temps*, 9 juillet 2002) ; « *Le Conseil fédéral est-il l'exécutant du lobby des assurances vie ?* » (*communiqué de presse de l'USS*, 3 juillet 2002). A y regarder de plus près, la scène ressemble cependant à un classique des séries B. Un quidam est délesté de son porte-monnaie. Parmi la foule qui appelle au secours, deux individus particulièrement zélés : ils sont en fait des comparses et comptent bien se blanchir ainsi de tout soupçon. Le trait est-il trop sévère ? Qu'on en juge.

« **L**e gouvernement suisse a renforcé son aide aux compagnies d'assurances en difficulté... » : le *Financial Times* (4 juillet 2002) a vocation d'informer sans détour ceux qui placent leur argent en Bourse et qui, par exemple, possèdent des titres de Swisslife / Rentenanstalt, dont la valeur a presque été divisée par 5 (!) entre 2000 et aujourd'hui. Il va droit au but.

Les compagnies d'assurances helvétiques gèrent des fortunes énormes : 203 milliards en 2001 (-5,2 % par rapport à 2000 !) pour la seule Rentenanstalt. Engagées dans des opérations de croissance de grand style, elles ont été frappées de plein fouet par le retournement conjoncturel et l'éclatement de la bulle boursière : effondrement des rendements, érosion des avoirs, pressions sur la solvabilité, mauvaises notations, chute des actions...

Pour se refaire une santé, ces compagnies d'assurances ont donc décidé – entre autres – de faire passer à la caisse le 1,1 million environ de salarié-e-s dont elles gèrent le 2^e pilier (environ 110 milliards de fr.) dans le cadre de fondations collectives. Depuis plus d'une année, elles ont lancé une campagne publique

massive pour obtenir un abaissement du taux minimum garanti. Et actionné leurs réseaux : le président du conseil d'administration de la Rentenanstalt, Andres Leuenberger, présidait jusqu'à l'automne 2001 la faïtière patronale economiesuisse ; le président du Parti radical, Gerold Bühner, siège au conseil de la « Renten », de même que, jusqu'à ce printemps, Christine Beerli, présidente du groupe radical aux Chambres. Résultat : le Conseil fédéral s'est couché et il a abaissé le taux d'intérêt minimum en dessous du niveau des obligations de la Confédération ! Il a ainsi offert à la Rentenanstalt, ainsi qu'à la Bâloise, l'Helvetia Patria ou à la Winterthur (intégrée au Crédit Suisse), fortement engagées (entre 31,5 % et 19 % du total de leurs primes vie) sur ce marché qui leur a été très profitable, un solide coup de pouce pour résoudre leurs problèmes de solvabilité. Les salarié-e-s paieront l'addition avec des rentes réduites.

Cela n'est cependant que la moitié de l'histoire. Car, pour en arriver là et rendre possible ce « hold-up », encore a-t-il fallu construire cette gigantesque tirelire (490 milliards de francs en 2000), alimentée par l'épargne salariale forcée et où se servent les assurances. Or qui, en 1972, a mis tout son poids pour que les salarié-e-s n'appuient pas l'extension de l'AVS en retraites populaires, garantissant à toutes et à tous des rentes suffisantes, et pour qu'ils misent sur la prévoyance professionnelle ? Le PSS, Hans Peter Tschudi en tête, et l'USS. Qui a donné sa bénédiction au fait que le deuxième pilier soit un terrain d'affaires – juteuses – pour les banques et les assurances ? Encore le PSS et l'USS. Qui, il y a encore trois mois, s'est battu pour que davantage de salarié-e-s – avec des très bas salaires – doivent cotiser au 2^e pilier (et puissent se faire piller, demain, par les assurances), alors que tout combat pour un renforcement significatif de l'AVS a été abandonné ? Toujours le PSS et l'USS. Bref, depuis 3 décennies, Le PSS et l'USS n'ont pas manqué une occasion d'inciter les salarié-e-s à faire confiance au 2^e pilier pour leurs retraites. On connaît la suite.

Et maintenant ? Après la minute de fâcherie, vient déjà le temps retrouvé de la « concertation ». USS et PSS « exigent » plus de transparence ? « Mais bien sûr », répondent les assureurs : ils savent qu'ils n'auront aucune difficulté à livrer des comptes « transparents » légitimant de façon incontestable – puisque « transparente » – leurs exigences. Les salarié-e-s de Swissair en savent quelque chose. Descendre de 4 % à 3 %, c'est trop et ce n'est pas justifié ? Soit. D'ici cet automne, parions que les rapports d'« experts » vont se multiplier. Et, pour « calmer les esprits », on proposera peut-être une baisse un peu réduite – 3,25 %, par exemple – ou un peu retardée. D'ailleurs, Colette Nova, secrétaire de l'USS responsable du dossier, a déjà expliqué que « nous [l'USS] ne sommes pas a priori opposés à toute baisse, mais nous estimons que toute baisse doit être justifiée » (*Service de presse USS*, 11 juillet 2002). Dans tous les cas, l'accord s'est déjà fait sur un taux minimum dorénavant plus « flexible », qui devrait aussi bénéficier aux assuré-e-s lorsque les paramètres de référence montent. Sans doute comme la baisse des taux hypothécaire profite systématiquement aux locataires...

Tout est ainsi fait pour que la situation rentre dans l'ordre, au plus vite. Et qu'aucune question ne soit posée sur le système même du 2^e pilier. Alors que l'enjeu, c'est bien ce système. Du côté bourgeois, on accumule la munition pour faire glisser le 2^e pilier du côté du 3^e : une prévoyance largement individualisée, où tous les risques sont assumés par les salarié-e-s. C'est la perspective tracée par l'étude publiée en juin par le *think tank* patronal Avenir suisse. Du côté des salarié-e-s, cette crise et les problèmes mis à jour dans le cadre de la première révision de la LPP (cf. à *l'encontre* N° 7), devraient être l'occasion de reposer l'exigence d'une sortie du système des trois piliers au profit de retraites populaires, financées sur le mode solidaire de l'AVS, et conçues pour garantir à toutes et à tous des rentes suffisantes. Nous y revenons. – *jfm*

Poutine, petit soldat de la mondialisation libérale

Les événements du 11 septembre 2001 ont fourni à Poutine une occasion rêvée d'accélérer le retour de la Russie sur la scène internationale : partenaire reconnu de « l'alliance contre le terrorisme », il a, depuis, multiplié les initiatives en politique extérieure. Cette démarche est cohérente avec la continuation des réformes libérales sur le plan intérieur. Mais cohérence toutefois ne veut pas dire succès. Le « bon élève » Poutine doit encore faire ses preuves.

Denis Paillard*

Pour comprendre la situation actuelle, il faut remonter à 1999, quand Poutine est choisi par la « Famille » – le clan Eltsine et ses oligarques alliés, de Boris Berезovski à Anatoli Tchoubaïs – comme celui qui, à l'heure d'une succession à hauts risques, assurera la continuité. De fait, la situation est pour le moins critique : pour reprendre la formule de Moshe Lewin¹, en Russie il n'y a « ni Etat ni économie » et le pouvoir en place est totalement discrédité. Les dix années de réformes sauvages écoulées ont vu la confiscation de la quasi-totalité des richesses du pays au profit d'une infime minorité (« le plus grand hold-up du siècle », selon Moshe Lewin). Cette phase d'accumulation primitive du capital a donné naissance à un capitalisme sauvage, prédateur autant que maffieux, essentiellement spéculatif. Ceux que l'on appelle les oligarques sont les bénéficiaires de cette politique : on les trouve dans le secteur bancaire, les médias, le pétrole, l'énergie, les métaux non ferreux (aluminium), etc. Ces nouveaux empires n'ont pu se constituer que grâce à un pouvoir directement partie prenante de cet accaparement sauvage et largement représenté dans les nouvelles compagnies.

Cette politique a été menée sous la houlette du FMI et de la Banque mondiale qui, dès le début des années 90, avaient clairement fixé les objectifs de la « tran-



The Economist, 3 novembre 2001.

sition » : désindustrialisation massive², ouverture du marché russe aux firmes occidentales, désengagement de l'Etat du secteur de la protection sociale, privatisation de la santé et de l'éducation, mesures qui ont transformé la Russie en véritable polygone de la mondialisation libérale. Et à la fin des années 90, les représentants du FMI et de la Banque mondiale réclamaient toujours plus de réformes dans les secteurs qui jusqu'ici avaient échappé au raz-de-marée : privatisation des secteurs des télécommunications, des chemins de fer, réforme de la politique du logement, loi sur la vente de la terre, réforme du Code du travail, etc.

Avec les échéances électorales de décembre 1999 (élections à la Douma) et du printemps 2000 (élection présidentielle), la question de la pérennité d'un pouvoir dont la politique avait eu des conséquences tragiques pour le pays se posait de façon aiguë : comme en témoignaient tous les sondages et enquêtes d'opinion, la majorité de la population, entraînée dans une catastrophe sociale vécue par beaucoup comme irréversible, ne reconnaissait plus aucune légitimité au pouvoir en place. A l'été 1999, ce refus se cristallisait autour du bloc électoral « Patrie –

Toute la Russie », mené par Youri Loujkov, le maire de Moscou, et Evgueni Primakov [ex-premier ministre de septembre 1998 à mai 1999, date à laquelle il a été limogé par Eltsine], dont le programme affirmait la nécessité de restaurer l'Etat, d'affirmer l'indépendance de la Russie, de relancer la production et la consommation intérieure.

Ce programme, s'il ne constituait pas une véritable alternative, posait la question d'une pause dans la politique de réformes. La menace était sérieuse pour ceux qui avaient privatisé l'Etat et l'économie à leur seul profit. Mais les stratégies du Kremlin, avec le déclenchement de la guerre en Tchétchénie, ont réussi à masquer les véritables enjeux électoraux au profit d'une logique de « l'homme fort providentiel », s'affirmant grâce à une guerre face à un ennemi extérieur. La réussite d'un tel scénario témoigne à sa façon de l'état réel du pays, où une population assommée par dix années de réformes était en proie à un désespoir social et politique profond : l'apathie et le désintérêt pour la chose publique avaient, de façon massive, pour corrélat l'idée que l'arrivée au pouvoir d'un homme fort constituait la seule issue à la crise. ▶

* Denis Paillard est spécialiste de la Russie, directeur de recherches CNRS, Université de Paris 7. Il anime *Le Messager syndical*, bulletin d'informations sur le mouvement syndical en Russie.

Les convictions libérales du président élu au printemps 2000 sont incontestables, c'est lui qui, dans les années 90, a mené les privatisations à Léninegrad [aujourd'hui Saint-Pétersbourg] sous l'égide du très libéral Anatoli Sobtchak [maire de 1990 à 1996, aujourd'hui décédé]. Si son adhésion au programme libéral ne fait aucun doute, Poutine a compris très vite que la continuation des réformes passait par la reconstitution d'un espace de pouvoir qui ne se réduise pas à un lieu où convergent toutes les pressions, qu'elles viennent des oligarques, des régions ou encore des institutions financières internationales. Dans cette entreprise, la Constitution adoptée sous Eltsine (après le coup d'Etat de 1993 contre le Parlement) et qui concentre tous les pouvoirs entre les mains du président offrait un cadre idéal. Et, sur ce plan, Poutine a incontestablement marqué des points.

L'Etat poutinien

En deux ans, Poutine a réussi à formater à son seul profit tout l'espace socio-politique, qu'il s'agisse des partis, des syndicats, des médias ou encore des régions. Une telle réussite s'explique en grande partie par le fait que les années 90 n'ont pas vu l'émergence d'un « système politique » en tant qu'ensemble d'organisations (partis, associations, syndicats) ancrées dans la société et qui fondent un espace d'interaction entre la société et le pouvoir³.

Disposant de la majorité à la Douma à l'issue des élections de décembre 1999, Poutine va la réduire à une simple chambre d'enregistrement⁴. En décembre 2001 se crée le parti du président *Russie unie*, où vient se dissoudre l'ancien parti des « opposants » Youri Loujkov et Evgueni Primakov⁵. Et en avril 2002, Poutine s'est offert le luxe d'écarter le Parti communiste de la Fédération de Russie (PCFR) des présidences des différentes commissions qu'il détenait à la Douma. Pourtant, jusqu'ici, le parti de Guennadi Ziouganov avait été avant tout soucieux de manifester sa loyauté à l'égard du président, lui proposant régulièrement ses services afin de l'aider à se dégager de l'emprise des oligarques et autres forces « anti-nationales ». Cet événement pourrait n'être qu'anecdotique, s'il n'avait provoqué une crise au sommet du PCFR. Ziouganov qui avait immédiatement réclamé l'exclusion de Guennadi Seleznev, dirigeant du PCFR qui refusait de démissionner de son poste de porte-parole de la Douma, ainsi que de deux autres dirigeants, Goriatcheva et Goubenko, qui avaient négocié leur maintien à la présidence de leur commission, n'a obtenu satisfaction qu'après deux mois de batailles au sommet et à une majorité très relative – ce qui est contraire aux votes unanimes qui sont la règle dans ce parti.

Poutine a remporté un succès sur le front syndical en obtenant un soutien sans

faillite de la FNPR⁶ lors du vote du nouveau Code du travail (voir ci-dessous). En échange, la FNPR a retrouvé son statut d'unique partenaire syndical du pouvoir, les syndicats alternatifs se trouvant rejetés hors de tout espace de négociations. Pour sceller ces retrouvailles, Poutine était présent à l'ouverture du dernier congrès de la FNPR (novembre 2001) et dans le cortège syndical du 1er mai, des manifestants brandissaient le portrait de Poutine.

Au moment de son élection, Poutine avait déclaré vouloir remettre à leur place les oligarques qui prétendaient se placer au-dessus des lois. Sur le plan économique, nous y reviendrons, rien n'a été fait qui risque de porter atteinte à leurs intérêts, même en ce qui concerne les oligarques (comme Vladimir Gousinski et Boris Berezovski) brouillés avec le Kremlin. Mais des pressions ont été faites pour qu'ils mettent un terme à des pratiques trop brutales en ce qui concerne la « redistribution » de la propriété issue de la première vague de privatisations⁷. Dans le cadre de cette « mise à distance »⁸ des oligarques, l'Union des industriels et des entrepreneurs de Russie, qui dans les années 90, regroupait les entrepreneurs « patriotes » sous la houlette d'Arkadi Volski, s'est transformée en un embryon d'organisation patronale, type MEDEF en France, où l'on trouve les oligarques et les entrepreneurs « patriotes », et qui est chargée de faire entendre la voix des « maîtres de l'économie ». Selon la *Literatournaya Gazeta* (mai 2002), les membres du directoire contrôlent trois quarts des richesses du pays et produisent quatre cinquièmes du PIB.

Autre initiative du président : en décembre 2001, un Forum citoyen réunissant 5000 délégués se réunissait au Palais des congrès, situé dans l'enceinte du Kremlin. La très grande majorité des associations et ONG, y compris le Mémorial (pourtant fortement opposé à la guerre en Tchétchénie⁹), étaient présentes, cautionnant l'entreprise lancée par G. Pavlovski, ancien dissident devenu président du Fonds de la politique efficace et conseiller de Poutine, et qui vise à inscrire la « société civile » dans l'espace du pouvoir.



On a beaucoup fait de bruit en Occident à propos de la mise au pas des médias, en premier lieu de la chaîne de télévision NTV, propriété d'un oligarque, Gousinski, envahi, ainsi que les journalistes de sa chaîne, de sentiments oppositionnels et démocratiques suite à sa brouille avec le pouvoir et son exil forcé à l'Ouest¹⁰. Par contre, plusieurs journalistes indépendants, d'Andreï Babitski à A. Politkovskaïa, ont fait l'objet de pressions et menaces répétées, plusieurs journalistes (11 en 2001, 6 depuis le début de 2002!) sont morts dans des conditions plus que suspectes (le dernier en date est A. Ivanov, journaliste de Toliatti, assassiné le 30 avril 2002, pour s'être intéressé de trop près aux pratiques mafieuses en relation avec l'usine AvtoVAZ [usine automobile de la Volga]). Dans aucune de ces affaires la lumière n'a été faite. L'étranglement financier des rares journaux indépendants est un autre moyen utilisé : le bihebdomadaire *Novaya Gazeta* s'est vu condamné en avril à une amende de 500 000 dollars lors d'un procès en diffamation.

La Russie s'appelle Fédération de Russie, mais le fédéralisme actuellement n'est plus à l'honneur. Sous Eltsine, la politique officielle se résumait par la formule « prenez autant d'autonomie que vous pouvez ». Et de fait, nombre de régions avaient cherché à s'autonomiser, se dotant d'une législation particulière (souvent en contradiction avec la législation fédérale) qui visait à garantir les intérêts des élites politiques et économiques locales¹¹ et avaient mis en place des stratégies de contournement du centre, notamment sur le plan des liens économiques avec l'extérieur. Poutine, dès son arrivée au pouvoir, a mis fin à ces tendances centrifuges en utilisant les méthodes les plus diverses. Policières : en tant qu'ancien du FSB (le successeur du KGB), il a suffisamment de dossiers sur chaque gouverneur pour ramener « à la raison » ceux qui persisteraient à manifester trop d'indépendance. Judiciaires : des procureurs ont été détachés pour veiller à la mise en conformité des législations locales avec la législation fédérale. Administratives : sept « super-gouverneurs », représentants directs du

pouvoir central, ont été nommés pour coiffer les régions. Financières : un grand nombre de régions sont très dépendantes sur le plan financier, et le chantage aux ressources est une arme efficace. Électorales : lors des élections aux postes de gouverneur, le candidat du pouvoir bénéficie d'un soutien logistique sans faille et qui s'embarrasse fort peu du respect de la légalité ; un exemple récent est l'Ingouchie (dont l'ancien président était hostile à la guerre en Tchétchénie) où le candidat du pouvoir, un ancien du FSB, a été élu dans des conditions plus que douteuses¹². En même temps, cet arsenal de mesures n'a pas pleinement réussi à réduire les régions qui sont toujours dans une guerre sourde avec le « centre ». La lecture de l'hebdomadaire *Rossijsskaïa Federacija Segodnja* (« la Fédération de Russie aujourd'hui »), publié sous les auspices du Sénat (la deuxième Chambre qui est composée des représentants des sujets de la Fédération), est très révélatrice de la persistance et de l'ampleur des tensions et conflits.

La seule tache au tableau de chasse du Kremlin est la guerre en Tchétchénie. Après deux ans de massacres, le Kremlin a fait la preuve de son incapacité à gagner ce qui a toujours été présenté comme une simple opération « antiterroriste ». Cette guerre d'extermination, menée contre tout un peuple, se déroule dans l'indifférence la plus totale, tant en Russie, où les forces antiguerre (Comités des mères de soldats, Mémorial et gauche radicale) ont énormément de peine à faire entendre leurs voix, qu'à l'échelle internationale, où les initiatives de solidarité sont restées dérisoires. De plus, au lendemain du 11 septembre, dans le cadre de la croisade internationale contre le « terrorisme » Poutine a obtenu le feu vert des puissances occidentales¹³. Mais le bourbier tchétchéne demeure : le pays est entièrement détruit, l'administration fantoche est impuissante, plus de 200 000 réfugiés s'entassent dans des camps en Ingouchie¹⁴, l'armée russe vit sur le pays multipliant les exactions : viols, assassinats, enlèvements en toute impunité¹⁵. R. Khasboulatov, ancien président du Parlement de Russie (avant 1993), lui-même de nationalité

tchétchéne, opposé à la guerre tout en étant profondément hostile aux indépendantistes, a déclaré ce printemps dans un journal russe que désormais la séparation entre la Russie et la Tchétchénie était inévitable. Et il est sûr que les autres peuples du Caucase ont eux aussi tiré des leçons du traitement infligé par la Russie au peuple tchétchéne.

Le tableau de cette « normalisation » peut paraître bien sombre. Et il est sûr que des pôles de résistance se maintiennent, mais de façon morcelée et peu coordonnée. La réforme du Code du travail a donné lieu à une relative mobilisation des syndicats alternatifs autour d'un contre-projet. Prolongement indirect de ce mouvement, s'est créé en janvier le Parti du travail dont les forces viennent principalement des syndicats qui ont participé à la campagne autour de la réforme du Code du travail. Par ailleurs, les thèses du mouvement contre la mondialisation libérale connaissent un certain écho en Russie, dans le mouvement syndical mais aussi dans une partie de la jeunesse (depuis quelque temps, on assiste à une repolitisation du milieu étudiant). À côté des organisations « Le monde n'est pas une marchandise » et « Contrôle démocratique », basées à Moscou, sont apparus dans une dizaine de villes de province des groupes qui se réclament du mouvement antimondialisation.

Une économie dépendante dominée par les oligarques

Il est difficile de porter au crédit de Poutine l'élaboration d'un programme économique. Dans son *Adresse* à la Douma et au Sénat faite ce printemps, il se contente de formuler des vœux pieux (« la Russie doit redevenir un pays riche ») et des injonctions adressées au gouvernement, sommé de revoir à la hausse les taux de croissance. En fait, la politique suivie se présente comme la poursuite mécanique de la politique de réformes menée dans les années 90.

Au cours des deux dernières années, on a beaucoup parlé d'un retour à la croissance, mais cette relance de l'économie est en fait largement surestimée. Elle a concerné en partie l'industrie alimentaire et textile, mais surtout les secteurs



travaillant pour l'exportation, à commencer par le pétrole et le gaz, la Russie ayant largement profité de la hausse des prix du pétrole en 2001.

Les chiffres publiés pour le début de l'année 2002 sont pour le moins inquiétants. Selon les *Izvestia* (supplément financier du 14 mai 2002), la baisse de la demande sur la production intérieure amorcée en novembre 2001 s'est poursuivie au premier trimestre, pour s'approcher de zéro dans certains secteurs, situation comparable à celle qui avait suivi le krach financier de l'été 1998. Toujours selon les *Izvestia*, de nombreuses entreprises connaissent de sérieux problèmes de liquidités et les relations non monétaires entre entreprises se multiplient. La dette salariale dans le secteur privé a augmenté de 5% entre le 1^{er} février et le 1^{er} mars de cette année et un grand nombre d'entreprises annoncent des réductions d'effectifs.

Les investissements étrangers dans le secteur de la production se font toujours attendre: en 2001 ils s'élevaient à 3 milliards de dollars (soit trois fois moins qu'en Pologne pour la même période). Depuis un an, le gouvernement russe a multiplié les initiatives en direction des investisseurs potentiels (cf. l'organisation, en octobre 2001, d'une session du Forum de Davos à Moscou et, ce printemps, le défilé à Moscou des représentants des principaux fonds de pension américains). Mais en dehors d'encouragements et de certificats de bonne conduite, ces réunions n'ont, pour l'instant, débouché sur aucune annonce concrète d'investissements. Par contre, l'évasion des capitaux se poursuit à un rythme aussi soutenu que dans les années Eltsine (certains spécialistes parlent même d'une augmentation).

La situation dans le secteur pétrolier (où la Russie prétend occuper la place de

premier producteur mondial) est révélatrice de la façon dont les oligarques pillent les richesses du pays. Au cours des dernières années, le secteur a travaillé essentiellement en fonction des exportations, en dehors de toute gestion rationnelle. L'exploitation des gisements s'est faite sans aucun souci de reconstitution des réserves, qui ont baissé de 12 à 13% (de 18% en Sibérie orientale). En ce qui concerne les puits en exploitation, leur nombre correspond à 20% de celui de 1992. Quant aux investissements, ils n'ont été réalisés, pour la période 1995-2000, qu'à 20% de ce qui était prévu. Les moyens mis en œuvre pour la prospection ont été divisés par 10 et les trois quarts du matériel utilisé sur les gisements sont « à bout de souffle ». Les experts chiffrent à 10 ou 15 milliards de dollars les investissements à faire dans le secteur dans la période 2000-2005, mais on voit mal qui les prendrait en charge¹⁶. Les compagnies pétrolières privées ou avec participation de l'Etat sont uniquement intéressées à maintenir ou à augmenter la production en vue des exportations, sans aucun souci de l'avenir. L'Etat, dont le budget est alimenté à 50% par les taxes provenant du secteur énergétique, est lui-même intéressé à la poursuite de la politique actuelle: en 2001, l'excédent budgétaire, né des taxes sur les exportations, s'élevait à 40 milliards de dollars, qui ont permis d'assurer le remboursement de la dette extérieure, y compris par anticipation.

Ce printemps, le gouvernement a annoncé l'actionnarisation des chemins de fer: dans un premier temps, l'Etat sera propriétaire de l'ensemble des actions qui, dans un second temps, seront mises en vente sur le marché¹⁷. Cette privatisation des chemins de fer, conforme aux exigences du FMI et de la Banque mondiale, est en fait déjà engagée de façon sauvage: dans une interview donnée aux

Izvestia (8 mai 2002), le responsable de la police des transports rapporte, entre autres scandales, que trois anciens adjoints de l'actuel ministre des Transports et un adjoint toujours en fonctions font l'objet de poursuites, sans parler des nombreux responsables régionaux également inculpés – et ce n'est que la partie visible de l'iceberg...

La politique de privatisation est désormais acquise concernant les terres agricoles. La loi autorisant la vente du sol sera votée lors de la session de printemps – le projet de loi prévoit qu'en principe les capitaux étrangers ne pourront avoir accès à ce secteur, mais l'expérience prouve que de telles interdictions ne sont pas difficiles à contourner¹⁸.

Présentée comme une priorité au nom de la « dictature de la loi », la lutte contre le capital maffieux (qui, selon les estimations officielles, contrôle 40% de l'économie) reste largement lettre morte. La seule mesure concrète adoptée a été la fixation d'un taux unique d'impôt sur le revenu (13%), censé inciter les non-payeurs à réintégrer la légalité. Mais la corruption, de l'avis général, est un moyen beaucoup plus efficace et largement utilisé pour poursuivre ses affaires en toute illégalité. Surtout que la Russie ne s'est toujours pas dotée d'une législation anticorruption: les affaires sont traitées au cas par cas, ce qui laisse la possibilité d'enterrer les affaires gênantes.

Récompense de sa participation à la croisade antiterroriste, la Russie doit entrer dans l'OMC en 2003-2004. Une telle adhésion risque d'avoir des conséquences dramatiques pour une économie incapable d'affronter la concurrence, qu'il s'agisse de l'agriculture ou de l'industrie. Dans un article publié récemment dans le journal *Fédération de Russie Aujourd'hui*, un spécialiste estime que l'entrée à l'OMC signifiera la disparition de 50 à 60% des entreprises industrielles et d'environ 80% des exploitations agricoles, entraînant une véritable explosion du chômage (30 millions de chômeurs).

Une politique sociale ultralibérale

Selon la Constitution, la Russie est un « Etat social », ce qui en principe suppo-

se que l'État garantisse à la population un minimum de bien-être. La politique suivie par Poutine depuis son élection a consisté à remettre en cause de façon systématique tout ce qui pouvait rester (au moins formellement) de droits et de garanties sociales. Evgueni Gontmacher, responsable du développement social dans le gouvernement de Mikhaïl Kasianov, déclarait : « *Il est indispensable de transférer les dépenses sociales de l'État au citoyen* » (interview au quotidien *Kommersant*, 21 juin 2000). Cette formule définit bien la politique suivie.

Lors de la session du printemps 2000, la Douma a adopté une loi instaurant un « impôt social unique » collecté par l'État qui remplace les cotisations que les entreprises versaient aux quatre fonds sociaux (retraites, assurance maladie, emploi et aide sociale) créés en 1991¹⁹. Cette mesure présentée comme purement « technique » signifie en fait une nouvelle budgétisation des moyens affectés aux fonds sociaux, ce qui a des conséquences profondément négatives : 1. il n'existe aucune garantie que l'État reverse effectivement aux différents fonds la totalité des sommes collectées (les urgences budgétaires peuvent être ailleurs) ; 2. l'affectation et la répartition entre les différents fonds des sommes collectées en bloc échappent à tout contrôle et rien ne dit que les proportions entre les différents fonds seront respectées ; 3. conformément aux orientations générales du gouvernement, le montant des sommes a diminué (de 38,5 % à 35 % du fonds salarial) et le 1 % prélevé sur l'impôt sur le revenu pour être reversé au Fonds des retraites est désormais affecté au budget.

Le pas suivant a été franchi en 2001 avec la suppression pure et simple du Fonds pour l'emploi. Désormais les allocations chômage sont versées directement à partir du budget. Les sommes affectées sont en nette diminution : en 2000 et 2001, elles s'élevaient à 16 milliards de roubles [environ 480 millions de dollars], en 2002 les sommes prévues sont tombées à 12,4 milliards. Ces coupes sombres concernent aussi bien le financement des services en charge de l'emploi (les sommes sont passées de 2,9 milliards de roubles à 1,9 milliard),

que les fonds affectés aux stages de formation des chômeurs. Et cela alors que le chômage n'a pas diminué, que des licenciements sont annoncés dans de nombreuses entreprises, sans parler des conséquences catastrophiques qu'entraînera l'adhésion à l'OMC. Le nombre des chômeurs, selon les critères de l'OIT, s'élève à 6,4 millions de personnes (8 % de la population active) – mais seuls 20 % d'entre eux sont enregistrés dans les services de l'emploi. Ce chiffre de 8 % est une moyenne nationale qui ne reflète pas les disparités considérables entre les régions, où le taux de chômage peut atteindre 30 % (dans le Caucase, notamment au Daghestan, il est supérieur à 50 %). Les femmes et les jeunes sont les plus touchés : 36 % des chômeurs sont des jeunes de moins de 29 ans, 40 % des jeunes ne trouvant pas d'emploi à l'issue de leur formation. L'allocation chômage est plus que dérisoire : l'allocation minimale est de 100 roubles (3 dollars), l'allocation moyenne de 450 roubles (ce qui est trois fois inférieur au minimum vital)²⁰.

En ce qui concerne les salaires, la situation est également très difficile. Et les prévisions du gouvernement n'ont rien de rassurant : selon les calculs officiels du Ministère du développement économique, le salaire minimum sera aligné sur le minimum vital en 2010 au plus tôt (et cela lors même que le Code du travail récemment adopté proclame l'alignement du salaire minimal sur le minimum vital...). La dette salariale, qui avait nettement diminué en 2000-2001, a repris de plus belle dans le secteur privé (+5 % en un mois, entre le 1^{er} mars et le 1^{er} avril). Mais c'est dans le secteur public (enseignants et personnels de santé) que la situation est la plus grave, alors que les salaires y sont inférieurs de moitié à ceux du secteur privé. Depuis janvier 2002, on a assisté à une brutale détérioration de la situation, en grande partie provoquée par la décision du gouvernement de relever les salaires des enseignants de 1,8 %²¹. Selon les pronostics du gouvernement, la dette salariale à l'égard des enseignants devrait atteindre 47 milliards de roubles à la fin de l'année 2002, un grand nombre de régions (qui versent la moitié des

salaires des enseignants sur leur budget) ne disposant pas des moyens permettant de prendre en charge cette augmentation (dès janvier 2002, la dette salariale des régions a été multipliée par deux).

Dans une situation sociale dramatique, où 40 millions de personnes vivent en dessous du seuil de pauvreté, le gouvernement n'a pas hésité à lancer de nouvelles offensives, visant à saigner encore plus la population. Ainsi, le gouvernement a annoncé que la réforme du financement des dépenses de logement serait menée à son terme. Si jusqu'ici ces dépenses restaient en partie prises en charge par l'État, c'est désormais la population qui devra assumer à 100 % ces dépenses, alors même qu'aujourd'hui, dans son immense majorité, elle est plongée dans des logiques de survie au jour le jour. Pour ceux qui ne pourront pas payer – et ils sont très nombreux – ce sera les coupures d'eau, de gaz, d'électricité, l'expulsion du logement. Cette réforme suscite un profond mécontentement. En avril, plus de 10 000 personnes ont manifesté à Voronej contre son application. Une réforme des pensions (la cinquième en dix ans) est en préparation, qui marquera un désengagement brutal de l'État dans ce domaine : ne pourront en fait toucher une retraite que ceux qui auront pu épargner sur leur salaire.

La réforme du Code du travail était une des exigences formulées depuis longtemps par les institutions internationales. Le gouvernement Poutine s'est attelé à la tâche au lendemain de l'élection présidentielle²². En décembre 2001, le nouveau Code du travail a été adopté, grâce au soutien actif apporté au projet du gouvernement par la FNPR. Sur tous les points, ce Code est un code de régression sociale visant à priver les travailleurs et leurs organisations de tous leurs droits, tout en donnant pleine liberté aux entrepreneurs : allongement de la durée de la journée de travail, levée des limitations aux CDD, possibilité de versement du salaire en nature, suppression de la quasi-totalité des règlements concernant le travail des femmes, l'exercice du droit de grève rendu quasiment impossible... on observe une restriction drastique des droits des syndicats dans ▶

les entreprises (en particulier la capacité d'initiative des syndicats alternatifs est considérablement réduite).

En deux ans de pouvoir, la politique suivie par Poutine dans le domaine social n'a en rien signifié une quelconque amélioration pour la population. Bien au contraire, la catastrophe sociale n'a fait que s'amplifier²³.

Les nouvelles alliances de la Russie

Une des tâches essentielles que s'est fixée Poutine au lendemain de son élection a consisté à chercher à redonner à la Russie si ce n'est une place, du moins une visibilité à l'échelle internationale – la récente guerre en ex-Yougoslavie avait montré à quel point la Russie avait cessé d'exister comme puissance internationale, réduite à jouer, pour l'OTAN, les « messieurs bons offices » auprès de Milosevic. Les initiatives ont été prises dans différentes directions, à l'intérieur de l'espace post-soviétique (à commencer par la Communauté des Etats indépendants – CEI), mais aussi à l'extérieur, qu'il s'agisse des rapports avec la Chine, ou encore avec les puissances occidentales : Etats-Unis, mais aussi Europe et Japon. Ces initiatives visent à garantir l'intégration de la Russie dans le jeu de la mondialisation libérale.

Au lendemain des accords de décembre 1991, qui consacrent la disparition de l'Union soviétique, la Fédération de Russie est une Russie dont les frontières ont été définies par soustraction, avec désormais 25 millions de Russes vivant hors de ses frontières, dans les ex-Républiques soviétiques. La mise en place de la Communauté des Etats indépendants est une tentative de maintenir un espace post-soviétique. En fait, tout au long des années 90, la CEI sera un espace de coexistence plus ou moins agressive : les dirigeants des nouveaux Etats, dans leur grande majorité issus des PC républicains, sont avant tout soucieux de gérer à leur profit l'indépendance récemment acquise. Pour sa part, la Russie prétend continuer à y jouer le rôle de grand frère, hérité du passé : elle maintient dans la plupart des pays une présence militaire plus ou moins importante et résiste difficilement à la tenta-

tion d'intervenir dans les affaires intérieures. De fait, les points de tension sont multiples, qu'il s'agisse de l'Ukraine, notamment avec les problèmes de la Crimée (considérée comme « terre russe ») et de



Financial Times,
15 juillet
2001

la flotte de la mer Noire ; de la Moldavie, avec la proclamation de la république « bananière » de Pridnestrie (où s'est regroupée la minorité russe) ; de la Géorgie, avec le soutien apporté par la Russie à la province indépendantiste d'Abkhazie ; de l'Azerbaïdjan, où la Russie s'efforce de s'immiscer directement dans les jeux de pouvoir. En Asie centrale, le Kremlin nourrit au départ l'espoir que les minorités russes pourront constituer une force de pression (à commencer par le Kazakhstan où la minorité russe dépasse 30 %). Et elle intervient directement au Tadjikistan lorsque éclate la guerre civile. Sur le plan économique, partout où elle le peut, la Russie cherche à entretenir une situation de dépendance, dans une logique impériale (livraisons d'énergie au prix fort, taxes élevées pour l'utilisation des oléoducs et des gazoducs, etc.).

Cette politique au coup par coup, héritée de l'époque impériale, s'est révélée fort peu efficace et n'a pas permis la constitution d'un espace eurasiatique, où la Russie conserverait une place dominante. Tant en Asie centrale qu'au Caucase, les dirigeants font tout pour desserrer l'étreinte du grand frère russe et le tenir à distance. Dans la seconde moitié des années 90, la Géorgie, l'Ouzbékistan, l'Azerbaïdjan forment avec l'Ukraine et la Moldavie le GOUAM, qui s'engage à promouvoir leur intérêt commun hors de toute influence centrale. Les trois pays disposant de ressources minières et énergétiques importantes, le Kazakhstan, l'Ouzbékistan et le Turkménistan, ont choisi, les deux premiers, de s'ouvrir largement aux capitaux américains, le troisième, qui affiche une neutralité intransigeante, de trouver un moyen d'exporter directement, via l'Iran ou l'Afghanistan, son gaz, sans passer par la Russie. Comme l'écrit Olivier Roy²⁴, le « découplage » Russie-Asie centrale-Transcaucasie est acquis à plus ou moins long terme. Il est déjà effectif pour ce qui est de l'Ouzbékistan et de l'Azerbaïdjan, et devrait l'être, à relativement brève échéance, pour le Kazakhstan (ce qui suppose toutefois que soit réglé le problème de l'importante minorité russe dans le nord du pays) : la présence américaine en Asie centrale est une réalité massive, bien antérieure à l'apparition des bases militaires américaines l'hiver dernier.

Poutine a compris qu'il était illusoire de nourrir les rêves de grande puissance impériale et qu'il fallait s'engager dans une politique « réaliste » passant par une redéfinition des rapports avec les voisins proches. De fait, au cours des deux dernières années, l'Ukraine et la Russie ont normalisé leurs relations en réduisant le contentieux entre les deux pays. D'ores et déjà, la Russie a décidé d'abandonner la Pridnestrie qui doit revenir à la Moldavie. En Transcaucasie, les relations ont été renforcées avec l'Arménie, et rétablies avec l'Azerbaïdjan (en signe de bonne volonté, Moscou a livré aux autorités azéries celui qui avait été leur homme dans les affrontements pour le

pouvoir et qui s'était réfugié en Russie). Ce n'est qu'avec la Géorgie que les relations restent tendues, en particulier à cause de la guerre en Tchétchénie, et Moscou entend conserver l'Abkhazie comme moyen de pression.

Concernant les enjeux pétroliers, la Russie s'est résignée à ne pas avoir la haute main sur l'exportation du pétrole de la Caspienne (via le port de Novorossiisk sur la mer Noire), et cherche à se positionner le mieux possible pour le partage des gisements de la Caspienne, dont les modalités de répartition sont toujours en discussion entre les cinq pays intéressés (Kazakhstan, Turkménistan, Azerbaïdjan, Russie et Iran). Elle semble même avoir renoncé à tout faire pour bloquer la construction du gazoduc reliant Bakou à Ceyhan sur la côte sud de la Turquie. D'ailleurs, anticipant un ralliement probable de la Russie à ce projet, certaines grandes compagnies russes, dont Lukoil, ont engagé des négociations pour participer au financement de cet oléoduc.

De façon similaire, la Russie a considérablement revu à la baisse ses ambitions en Asie centrale. Consciente qu'elle n'a pas les moyens financiers de concurrencer sur le plan économique les États-Unis, elle a choisi de limiter ses efforts à maintenir une alliance militaro-stratégique, destinée à lutter contre les différents mouvements islamistes, qui jusqu'à l'automne 2001 utilisaient l'Afghanistan des talibans comme base arrière. Ainsi, le Forum de Shanghai, créé en 1996, qui regroupait la Chine, la Russie, le Tadjikistan, le Kazakhstan et le Kirghizistan et qui avait pour objectif, en relation directe avec la situation en Afghanistan, de définir le cadre d'une action conjointe contre « les forces du séparatisme, du terrorisme et de l'extrémisme », s'est transformé en juin 2001 en Organisation de coopération de Shanghai, dont l'Ouzbékistan est devenu le sixième membre.

Les rapports avec l'Ouest, et en premier lieu avec les États-Unis, doivent être compris comme une volonté d'anticiper, sur le plan géopolitique, ce que devrait être la place de la Russie dans le monde d'après le 11 septembre, à l'heure de la mondialisation libérale.



La position adoptée concernant le remboursement de la dette extérieure relève directement de cette démarche. En 2001, grâce aux revenus produits par les exportations de pétrole (40 milliards de dollars), la Russie a procédé au remboursement de sa dette, y compris par anticipation. Par là, elle a voulu démontrer qu'elle était devenue un partenaire crédible, capable de respecter les échéances. Parallèlement, en reconnaissance de son bon comportement dans le cadre de l'alliance antiterroriste, elle espère une diminution du montant de la dette, au moins pour la partie héritée de l'Union soviétique: Poutine a déjà obtenu de l'Allemagne sur ce point une réduction importante et il espère élargir ce premier succès.

La signature de l'accord sur le désarmement avec les États-Unis le 24 mai 2002 à Moscou visant à réduire les missiles nucléaires va dans le même sens. Sur le fond, cet accord n'introduit aucune contrainte pour les États-Unis dans leur

relance massive de la course aux armements²⁵. Pour la Russie, un tel traité vise à sauver les apparences sur la base d'une parité totalement fictive: la Russie est dans l'impossibilité financière de relancer une politique d'armements, et cela ne vaut pas que pour l'armement nucléaire: la réforme et la modernisation de son armée, reconnues comme des priorités si la Russie veut avoir un tant soit peu de crédibilité, sont repoussées aux calendes grecques faute de moyens. Quant à l'association de la Russie aux réunions de l'OTAN (célébrée en grande pompe mardi 28 mai à Rome), elle vise à lui faire accepter l'élargissement de l'OTAN à l'Ouest²⁶.

Certes, la Russie cherche à desserrer un peu l'étau. Lors de la réunion avec Bush, Poutine a refusé de remettre en cause la coopération avec l'Iran concernant la construction de centrales nucléaires (tout en acceptant la venue sur place d'inspecteurs américains...). Par ailleurs, le 14 mai s'est tenue à Moscou, ►

dans le cadre de la CEI, une réunion à laquelle participaient, outre la Russie, l'Arménie, la Biélorussie, le Kazakhstan, la Kirghizie et le Tadjikistan. Cette réunion a décidé la mise en place d'une Organisation du traité de sécurité collective, dans le prolongement du Traité de sécurité collective signé à Tachkent en mai 1992. Mais cet accord, ne serait-ce que par ses signataires²⁷, apparaît comme un bien dérisoire contre-feu à l'extension de l'OTAN et à la présence militaire américaine en Asie centrale et en Géorgie.

Quant aux contreparties économiques espérées à l'occasion de ces accords, elles sont pour l'instant bien faibles. En particulier, Bush, à Moscou, n'a annoncé ni la reconnaissance de la Russie comme économie de marché ni la levée de l'amendement Jackson qui freine considérablement les exportations russes aux Etats-Unis. Et les promesses d'investissements sont reportées à plus tard.

Un certain nombre d'officiels russes expliquent le ralliement de la Russie à l'alliance antiterroriste et les accords signés récemment comme le prix à payer

pour obtenir une aide substantielle à une relance de l'économie russe, qui lui permettrait de retrouver pleinement sa place dans le concert des nations. Une telle position relève soit d'une grande naïveté, soit du plus parfait cynisme. De fait, la politique suivie par Poutine, tant sur le plan intérieur que sur le plan extérieur, a consisté à offrir toutes les garanties aux Etats-Unis – et secondairement à l'Union européenne – quant au fait que la Russie n'offrirait aucune résistance à la mondialisation libérale et à ses lois d'airain. – *Mai 2002* ■

1. Moshe Lewin est professeur d'histoire émérite à l'Université de Philadelphie, soviétologue connu, auteur, entre autres, de: *Le dernier combat de Lénine*, 1967, *La formation du système soviétique*, 1987 (éd. américaine 1985), *La grande mutation soviétique*, 1989 (1988), *Russia/URSS/Russia*, 1995. Il collabore au *Monde diplomatique*. – Réd.

2. En 1999 le volume de la production industrielle avait chuté de 53 % par rapport au début des années 90 (dans le secteur de l'industrie légère et textile la baisse atteignait 80 % : les entreprises de chaussures russes étaient capables de produire une paire de chaussures par habitant tous les cinq ans...). En 2001, les importations de biens de consommation et de produits de l'industrie légère atteignaient 12 milliards de dollars. Quant aux investissements, ils ont été divisés par quatre.

3. Sur ce point, voir M. Lewin, *Le Monde diplomatique*, novembre 1998.

4. Dans les deux précédentes Douma, c'est le PCFR (Parti communiste de la Fédération de Russie) et ses alliés qui avaient la majorité. Mais ils se sont toujours conduits en opposition de sa majesté, sans chercher à aucun moment à s'opposer au pouvoir.

5. On ne compte plus les ralliements individuels ou collectifs des élites politiques des années 90, à commencer par M. Gorbatchev, qui reste, pour une partie de la gauche occidentale, une figure de référence.

6. La FNPR, fédération des syndicats indépendants, est issue de l'ancienne Confédération des syndicats soviétiques.

7. Le recours par le capital à des bandes armées pour se débarrasser d'un concurrent et s'approprier ses biens est une pratique courante.

8. Y compris géographique: si Goussinski et Berezovski se sont retrouvés à l'Ouest, Roman Abramovitch, lui, a été prié d'aller se faire élire gouverneur de Tchoukotie, au fin fond de la Sibérie...

9. Mémorial est une association créée au début de la Perestroïka. Formée d'anciens dissidents, elle a joué un rôle essentiel dans la dénonciation des crimes du régime soviétique, et joue un rôle plus large dans la défense des droits de l'homme. – Réd.

10. Berezovski, ancien membre de la « Famille » et qui fut un des artisans de l'arrivée de Poutine au pouvoir, est un autre exemple récent d'oligarque converti aux vertus de la démocratie.

11. Cas extrême: le Tatarstan et la Bachkirie qui avaient obtenu le statut de république indépendante au sein de la Fédération.

12. Dimanche 26 mai 2002, également à la suite d'une campagne musclée, un autre responsable du FSB a été élu gouverneur de la région de Smolensk contre le candidat sortant, membre du PCFR.

13. Le chancelier Gerhard Schröder s'est particulièrement distingué: désormais les réfugiés tchétchènes n'ont quasiment plus aucune chance d'obtenir le statut de réfugiés politiques en Allemagne...

14. République de Russie, au Nord du Caucase; env. 310 000 hab.; capitale Nazran. L'Ingouchie fut formée lorsque la Tchétchénie fit sécession (1992). – Réd.

15. Récemment, le colonel Boudanov, accusé d'avoir violé et assassiné une jeune fille tchétchène, a été déclaré, à l'issue d'une troisième expertise réclamée par le pouvoir, « irresponsable » lors du crime, sans que cela ne suscite aucune protestation.

16. Tous ces chiffres sont tirés du journal de la Fédération de Russie, publié sous l'égide du Sénat, numéro d'avril 2002.

17. Dans les secteurs du gaz et de l'électricité, la privatisation a déjà eu lieu, avec une ouverture aux capitaux étrangers. Ainsi, les investisseurs étrangers détiennent 28 % des actions de la compagnie d'électricité (alors même que la loi limite leur participation à 25 %).

18. Par 258 voix contre 149, la Douma a définitivement entériné, mercredi 26 juin, la privatisation des terres agricoles russes. – Réd.

19. Du temps de l'Union soviétique, les dépenses sociales étaient prises en charge dans le cadre du budget, la répartition des fonds alloués étant confiée aux syndicats. Cette budgétisation a eu pour conséquence, au lendemain de l'écroulement de l'Union, une volatilité des retraites pour les travailleurs qui avaient cotisé pour l'essentiel durant la période soviétique.

20. Ces chiffres sont tirés de *Solidarnost'* (organe de la FNPR), n° 6, 2002.

21. Cette augmentation est moins spectaculaire qu'il ne peut sembler à première vue: elle concerne le salaire de base, mais non les primes qui constituent une part importante du salaire réel.

22. Pour une information plus détaillée sur cette réforme et les résistances menées par les syndicats alternatifs au nouveau code, cf. le *Message syndical*.

23. Concernant la décomposition du corps social, on peut multiplier les chiffres: baisse brutale de l'espérance de vie (elle est inférieure à 60 ans pour les hommes), augmentation du taux de mortalité dans toutes les classes d'âge, diminution de la population de plus de 900 000 personnes par an (différence entre les décès et les naissances), 40 % des enfants en âge scolaire souffrent de maladies chroniques, le chiffre des « enfants des rues » s'élève à 3 millions, etc.

24. Dans son livre passionnant *La nouvelle Asie Centrale ou la fabrication des nations*. On peut également consulter le livre de A. Rashid, *Asie centrale, champ de guerres*, qui donne des informations précieuses sur la réalité des mouvements islamistes en Asie centrale.

25. Le fait que les têtes nucléaires seront stockées et non détruites signifie qu'à tout moment les Etats-Unis pourront les remettre en service, ce qui n'est pas le cas des russes, qui datent de l'époque soviétique et qui seront bientôt, de facto, hors d'usage.

26. Il est intéressant de noter que, dans l'accord négocié le 14 mai à Reykjavik, la Russie ne sera pas associée aux discussions et décisions concernant l'espace post-soviétique.

27. A l'exception du Kazakhstan (et bien entendu de la Russie), les pays signataires sont des pays qui connaissent d'énormes difficultés sur le plan intérieur et dont le poids, y compris à l'échelle régionale, est quasiment nul.

« Emploi et protection sociale sont tes droits. Qu'ils ne te les volent pas ! »

Les enjeux européens de la grève générale du 20 juin



La grève générale qui a paralysé l'Espagne le 20 juin a été un important succès (sur les enjeux du décret-loi – le « decretazo » – qui a provoqué cette grève générale, voir encadré pp. 14-15). Des millions de salarié-e-s y ont participé à l'appel des deux principales centrales syndicales du pays, l'UGT (Union générale des travailleurs, 840 000 cotisant-e-s) et les CC.OO. (Commissions ouvrières, 930 000 cotisant-e-s). « Les syndicats gagnent la partie », titrait, en éditorial, le pourtant fort modéré « El País », dans son édition du 21 juin.

Cette mobilisation sociale d'ampleur a eu lieu à peine deux mois après la grève générale en Italie, le 16 avril dernier, qui fut également massivement suivie (cf. « à l'encontre » N° 7, et sur le site www.alencontre.org, rubrique Archives). Sans oublier la succession de grèves en Allemagne tout au long de ce printemps ou la Grèce paralysée, le 18 juin, par une grève contre la réforme des retraites. Il y a longtemps que des luttes sociales aussi importantes ne s'étaient pas multipliées en Europe.

C'est le symptôme d'un ras-le-bol des salarié-e-s, qui subissent depuis des années une succession de régressions sociales présentées comme des « sacrifices nécessaires » pour « créer les bases saines d'une croissance », mais qui ne voient arriver que de nouveaux « sacrifices nécessaires ». Mais c'est aussi la conséquence du durcissement des patronats et des gouvernements européens : confortés par la vague conservatrice qui a marqué les élections en Europe cette dernière année, ils sont d'autant plus décidés à porter de nouveaux coups aux travailleurs-euses que la situation économique est tout sauf stabilisée. D'où l'importance d'un retour sur quelques-uns des enjeux de cette grève générale.

J.-F. Marquis

Un fait donne une idée de l'ampleur de la mobilisation populaire pour cette grève générale du 20 juin : la manifestation appelée par les syndicats a réuni, selon ces derniers, plus de 500 000 per- ▶



La tête de la manifestation du 20 juin à Séville. De gauche à droite: Candido Mendez (UGT), Emilio Gabaglio (Confédération européenne des syndicats), Sergio Cofferati (CGIL) et Jose Maria Fidalgo (CC.OO.).

sonnes à Madrid, la capitale de l'Etat espagnol (entre 250 000 et 340 000 selon le quotidien *El Pais*... et 40 000 selon le gouvernement, qui a mené avant et pendant le 20 juin une politique éhontée de désinformation, s'appuyant notamment sur la télévision et la radio publiques!). C'est la manifestation ouvrière la plus importante en Espagne depuis la fin du franquisme et la période de transition vers un régime parlementaire, en 1976-1977.

Dans le reste de l'Etat espagnol, une multitude d'autres manifestations ont réuni des foules importantes: selon les syndicats 500 000 personnes à Barcelone, 100 000 à Séville, 150 000 à Vigo (Galice), 100 000 à Saragosse (Aragon), 80 000 en Castille et Léon, 50 000 aux Canaries, 15 000 à Gijon (Asturies), 120 000 à Valences et 50 000 à La Corogne (Galice), pour ne citer que les rassemblements les plus importants. Souvent ce sont les plus importantes manifestations que ces villes aient jamais connues.

Par ailleurs, le mouvement anti-mondialisation, en particulier la coalition « Campagne contre l'Europe du capital », qui avait organisé la gigantesque mobilisation à Barcelone lors du sommet européen de la mi-mars, s'est associé très rapidement à l'appel à la grève générale.

A Séville et à Barcelone, il a participé aux manifestations du 20 avec ses propres tronçons et ses propres mots d'ordre, contribuant au succès de la mobilisation.

Au total, quelque 2 millions de personnes ont manifesté ce 20 juin. C'est nettement plus que lors des précédentes grèves générales des deux dernières décennies. Même les syndicats ont été surpris par ce succès. Le dirigeant des CC.OO, J. M. Fidalgo, l'explique ainsi: « Les gens sont venus dans toutes les villes aux manifestations du 20 juin parce qu'ils voulaient revendiquer le droit à leur propre image. Ceux qui ont fait grève ont senti qu'ils étaient invisibles aux yeux du gouvernement. Et que la radio et la télévision publiques, de même que les autres médias proches du pouvoir, les considéraient comme inexistantes. De plus, les jeunes avec des contrats précaires, et qui ne pouvaient pas faire grève, ont voulu venir manifester. » (*El Pais*, 22 juin 2002)

Pour Javier Navascués, membre de l'aile socio-syndicale de l'Espace alternatif, un courant au sein de la Gauche unie (*Izquierda unida*), « cette mobilisation montre sans l'ombre d'un doute que derrière une apparence de conformisme qui caractérisait la population salariée espagnole, motivé fondamentalement par le

climat de paix sociale entretenu par les orientations du syndicalisme majoritaire [UGT et CC.OO.], il existe un profond malaise à l'égard de la situation sociale et sur les places de travail, malaise qui a pu s'exprimer par le biais de la participation à la grève générale. »

Industrie et construction paralysées

Le 20 juin, à une heure du matin (!), le gouvernement espagnol de Jose Maria Aznar – dirigeant du Parti populaire (PP), au pouvoir en Espagne depuis mai 1996 – publiait ses premiers communiqués annonçant que la grève générale était un échec. A 8 heures du matin (!), le porte-parole du gouvernement Aznar, Pfo Cabanillas, faisait même une déclaration officielle pour annoncer tout simplement qu'il « n'y avait pas eu de grève générale en Espagne » (*El Pais*, 21 juin 2002). Cela donne une idée du matraquage pour essayer d'escamoter la réalité de la grève.

Le tableau qui ressort non seulement des données syndicales, mais également d'organes de presse comme le quotidien *El Pais*, est très différent:

- La grève a été massive dans toute l'industrie de la péninsule, en particulier dans les grandes entreprises. Toute l'industrie automobile a été paralysée. Il en a été de même des zones industrielles qui entourent les grandes villes.
- La grève a aussi été très forte dans la construction et dans les transports: trains, transports urbains et transports aériens. Dans ce secteur, une apparence de « normalité » a été imposée par les services minimaux décrétés par le gouvernement. Mais en dehors de ceux-ci, la grève a été un succès massif.
- La grève a été très largement suivie en Andalousie et en Estrémadure, les deux régions directement frappées par la suppression du Plan de l'emploi rural (PER), qui assurait une protection minimale aux nombreux ouvriers agricoles travaillant sur les grands domaines (voir p. 15).
- Outre ces deux régions, les Asturies et la Catalogne ont été les deux communautés autonomes de l'Etat espagnol où la grève a été la plus forte. Au Pays

basque, la grève a par contre été marquée par la division syndicale. Les deux syndicats liés au mouvement nationaliste, ELA et LAB, ont convoqué à une grève pour le 19 juin, les sections régionales de l'UGT et des CC.OO. maintenant la date nationale du 20 juin.

- La grève a également été très importante dans l'enseignement public, confronté par ailleurs aux projets gouvernementaux de réforme de la loi sur l'enseignement universitaire (LOU).

- La grève a par contre été moins massive dans les services et les commerces.

- Les données officielles de consommation d'énergie électrique – un bon baromètre de l'activité économique – confirment le succès de la grève. Le 20 juin, à midi, la consommation électrique n'était supérieure que de 5 % à celle du dimanche précédent. Le 21 juin, la consommation d'électricité a par contre dépassé de 32 % le niveau de la veille, jour de la grève générale.

Rendre la grève « invisible »

Malgré ce succès incontestable, cette grève générale « a été une des moins "visibles" de celles organisées », constate Javier Navascués.

Cette situation résulte d'un double choix du gouvernement :

- Une campagne de mensonges éhontés, massivement relayée par la télévision et la radio publiques, mais également par une bonne partie de la presse nationale, pour minimiser l'ampleur de la grève et des manifestations et, simultanément, pour focaliser l'attention sur les prétendus « débordements » des piquets de grève et chercher ainsi à criminaliser l'action syndicale.

- L'imposition de services minimums... maximums, particulièrement dans les transports et les médias électroniques, « qui assuraient une apparence de quasi-normalité », explique Javier Navascués. *Normalité apparente puisque de nombreux moyens de transport circulaient mais étaient quasiment vides et que les télévisions diffusaient des programmes "en boîte", au nom de la défense du "droit essentiel à l'information".* »

Comme les syndicats ont contesté l'ampleur de ces services minimums, le gou-

vernement a tout simplement repris le modèle mis en place lors de la dernière grève générale, le 27 janvier 1994... par le gouvernement du social-démocrate Felipe Gonzalez et alors accepté par les syndicats ! Bonne illustration de l'effet destructeur du social-libéralisme pour l'organisation des salarié-e-s et leur capacité à défendre leurs droits.

Thatcher, le modèle ?

Cette tactique du gouvernement pour tenter d'endiguer la grève générale met en évidence une option politique plus d'ensemble, l'accélération des contre-réformes et l'imposition au mouvement syndical d'un choix simple : se soumettre complètement aux objectifs de la contre-réforme conservatrice ou subir un affrontement mené par un gouvernement décidé à lui infliger une défaite.

C'est ce durcissement gouvernemental, qui prend parfois presque des accents thatchériens, et une certaine remontée de luttes sociales – « *Les gens sont fatigués... et il est vrai que les syndicats ont mis plus de temps de se fatiguer* », explique Javier Navascués – qui ont contraint les directions syndicales à appeler à une mobilisation sociale d'ampleur, après des années de « concertation sociale » poussée excessivement loin. Pour comprendre ce durcissement gouvernemental, il faut prendre en compte les éléments suivants :

1. De 1996 à 2000, Aznar ne disposait que d'une majorité relative au parlement espagnol ; il a dû gouverner dans le cadre d'une coalition avec les partis bourgeois nationalistes : Convergence et Union (CiU) de Jordi Pujol en Catalogne, la Coalition canarienne et le Parti nationaliste basque (PNV). Or il est sorti nettement renforcé des élections de mars 2000, avec une majorité absolue.

2. Durant ses quatre premières années de pouvoir, le gouvernement conservateur a pu faire l'expérience de la désorganisation des salarié-e-s sous l'impact d'un chômage massif, d'une précarité généralisée (voir encadré p. 18), et d'un mouvement syndical fortement affaibli et disposé à avaler les potions conservatrices, pourvu qu'il reste un « partenaire social ». « *L'UGT et les CC.OO ont fait à cette époque le pari suivant*, explique

Javier Navascués : *certes le gouvernement Aznar va nous porter quelques attaques ; mais ce qui est le plus important, c'est notre poids institutionnel, notre capacité à négocier et à signer des accords. C'est cela qu'il faut préserver, en sachant qu'il y aura peu d'améliorations à gagner et qu'il faudra encaisser des reculs.* » « *De fait*, poursuit Navascués, *durant le premier gouvernement Aznar, il y a eu des accords avec les syndicats sur presque tous les sujets, de la réforme du travail aux retraites. Il n'y a certes pas eu des reculs massifs, mais tous ces accords ont constitué des reculs et il y a eu de la part des syndicats un renoncement à toute forme effective de mobilisation.* »

3. Après des années de croissance économique très forte, l'inversion de tendance fin 2000 début 2001 ainsi que la durable et profonde instabilité de l'économie mondiale créent un contexte augmentant la pression pour un approfondissement des contre-réformes conservatrices. C'est une exigence pour chaque bourgeoisie afin de défendre sa position – « être compétitif » – dans le cadre du capitalisme mondialisé.

4. Le cadre institutionnel et politique de l'Union européenne (UE) commence à peser de tout son poids.

Prenons l'exemple des « marchés du travail ». Lors du sommet de Lisbonne, en mars 2000, l'UE a fait de leur flexibilisation un objectif majeur afin de devenir la région du monde la plus compétitive... en 2010. Le 11 mars dernier, c'est la Banque centrale européenne (BCE) qui, à la veille du sommet de Barcelone, chargé notamment de confirmer les perspectives décidées à Lisbonne, publiait un rapport intitulé « *Les désajustements dans le marché du travail des pays de la zone euro* ». Un vrai plan de bataille pour démolir les droits dont bénéficient encore les salarié-e-s. Et c'est au nom des principes adoptés à Lisbonne et confirmés à Barcelone que le gouvernement Aznar a imposé sa réforme de l'emploi et de la couverture chômage.

De même, les mécanismes de contrôle budgétaire des Etats membres de la zone euro, inscrits dans le pacte de stabilité mis sous toit à Amsterdam en 1997 – avec l'appui du gouvernement Jospin dont ce fut le premier geste international ▶

d'ampleur! – sont utilisés comme de véritables instruments de cadrage des politiques gouvernementales. Ainsi, les Quinze ont adopté à Séville une résolution concernant la France, dont le déficit budgétaire dépasse les niveaux prévus, où il est notamment précisé que la politique budgétaire française devrait « avoir pour objectif de mener sans délai une politique générale de réformes structurelles, destinées à augmenter le potentiel de croissance et à réduire à moyen terme le niveau général des dépenses publiques ». S'y ajoute la demande de « définir sans délai une réforme générale des systèmes des retraites, pour qu'elle soit viable à long terme avec le vieillissement de la population » (*Le Monde*, 22 juin 2002).

Bref le cadre européen fonctionne à plein comme un instrument d'imposition et de légitimation du programme de réorganisation permanente des sociétés en fonction des règles néo-conservatrices diffusées et systématisées depuis plus de deux décennies. L'engagement récent de l'*European Round Table of Industrialists* (ERT), une organisation qui réunit les patrons de 44 des plus grandes multinationales européennes (dont Nestlé), en faveur d'un renforcement du rôle de la Commission au sein des institutions de l'UE renvoie à ce projet conscient de secteurs bourgeois décisifs en Europe d'utiliser la construction européenne comme bras de levier pour imposer un nouvel ensemble de contre-réformes néolibérales (*Financial Times*, 26 juin 2002).

5. La nouvelle vague politique conservatrice, résultat à la fois de la nouvelle offensive impérialiste emmenée par les Etats-Unis après le 11 septembre 2001 et, en Europe, des victoires successives des partis de droite lors des élections (évolution très probablement parachevée en septembre par la victoire de Stoïber en Allemagne), renforce la détermination des classes dominantes à imposer une nouvelle étape dans la mise en place de leurs priorités économiques et sociales. De ce point de vue, Aznar joue les premiers rôles et montre que, pour cela, il ne faut pas avoir peur de s'affronter aux syndicats.

La dynamique autoritaire des contre-réformes

C'est ce cadre qui permet de comprendre la ligne de conduite du gouvernement Aznar en ce début 2002.

1. En 2001, le gouvernement Aznar avait fait un premier pas et imposé une ►

Recettes de l'OCDE à la sauce

C'est une réforme de la couverture contre le chômage, imposée sous la forme d'un décret-loi, devenu depuis lors le *decretazo*, qui est à l'origine immédiate de la grève générale du 20 juin.

Au pas de charge

Le 17 avril – soit le lendemain de la grève générale en Italie – le gouvernement conservateur de Jose Maria Aznar a rendu publiques des « Mesures de réforme de la protection contre le chômage et de la loi fondamentale de l'emploi ». Elles contiennent une attaque en règle contre les droits des chômeurs-euses et un nouvel affaiblissement de la protection contre les licenciements.

Le gouvernement a essayé de diviser les confédérations syndicales – en les invitant à des négociations séparées – et de leur faire avaliser cette nouvelle réforme de la politique de l'emploi. Les syndicats ont refusé, échaudés par l'expérience de 2001 (voir encadré « Flexibilisation du marché du travail : attaques répétées depuis une décennie », p. 18), d'apporter leur caution. Le gouvernement a alors adopté ces mesures sous forme d'un décret-loi, daté du 24 mai, et entrant en vigueur immédiatement, le 27 mai ! Face à ce forcing, les syndicats ont appelé à la grève générale du 20 juin. En septembre 2002, le Parlement, où le Parti populaire (PP) de J. M. Aznar détient la majorité absolue, devra se prononcer sur la transformation de ce *decretazo* en loi.

Du droit à la contre-prestation

Le *decretazo* du gouvernement Aznar change radicalement la nature des prestations en cas de chômage. Jusqu'à maintenant, le fait de toucher des indemnités constituait un droit positif pour les salarié-e-s, par conséquent exigible, d'autant plus qu'il était fondé sur le fait d'avoir cotisé préalablement.

Désormais, les indemnités de chômage sont ce que les syndicats appellent une « concession administrative ». Leur allocation est soumise à des conditions : que la personne sans emploi signe un « engagement à une activité » et qu'elle accepte les « emplois convenables » qui lui sont proposés. Bref, le versement des indemnités de chômage n'est plus un droit mais il est lié à des contre-prestations de la part de la personne sans emploi.

Est ainsi repris le modèle mis au point par l'OCDE (Organisation pour la coopération et le développement économiques) qui, au nom d'une politique « active » contre le chômage, a pour but d'exproprier les chômeurs du droit à une indemnité, et de les rendre ainsi plus « flexibles » face aux « exigences du marché du travail ».

On se souvient que la Suisse a joué un rôle pionnier dans la mise en œuvre de cette subversion conservatrice de l'assurance chômage – le passage du welfare au workfare – avec la révision de 1995 de l'assurance chômage. L'Union syndicale suisse n'avait, à l'époque, pas tari d'éloges à propos de ce « changement de philosophie »...

Les instruments de la flexibilité

Pour imposer ce changement, le gouvernement Aznar a mis en place trois instruments :

- Chaque personne sans emploi devra désormais signer un « engagement à une activité ». Elle s'y engage à accepter un « emploi convenable » qui lui serait proposé, à réaliser les activités nécessaires pour « améliorer son employabilité » et à entreprendre toutes les actions personnelles en son pouvoir pour rechercher un emploi. Sans cette signature, la personne sans emploi n'aura pas droit aux indemnités de chômage.

- La notion de « travail convenable » est redéfinie. Trois critères sont retenus.

Profession : durant la première année de chômage, sera considéré comme convenable un emploi dans un domaine correspondant à la profession habituelle du travailleur – une activité durant six mois dans un domaine suffit à le désigner comme « habituel » ! – ou « toute autre profession correspondant aux aptitudes physiques et de formation du travailleur ». Après une année au chômage, « toute profession qui, selon le Service public de l'emploi, est considérée comme devant pouvoir être exercée par le travailleur » sera estimée « convenable ». En résumé, n'importe quel boulot...

Salaire : il devra être équivalent au salaire conventionnel de la branche où l'activité est exercée, quel que soit le rapport entre ce salaire et le dernier salaire touché ou les indemnités de chômage auxquelles le/la salarié-e concerné-e a droit.

et recettes suisses, espagnole

Lieu de travail : il pourra se situer dans un rayon de 30 kilomètres du lieu de domicile. Les déplacements pourront s'élever jusqu'à deux heures par jour et occasionner des dépenses correspondant, au maximum, à 20 % du salaire mensuel net.

- Un nouveau système de sanctions est mis en place. Les motifs de sanction sont vastes : l'adoption « manifeste de comportements visant à empêcher que ne se matérialise un engagement ou que ne s'améliore l'employabilité » en sera un, par exemple. La gravité des sanctions en dit long sur les objectifs du gouvernement. En cas de faute grave, la première sanction est une suspension des indemnités de 3 mois ; à la troisième, le droit aux indemnités est perdu. La première sanction pour une faute légère n'est, elle, « que » de 1 mois de suspension.

Le gouvernement cherche à dissimuler la sévérité de ce dispositif. Avant cette réforme, explique-t-il, un salarié refusant un « emploi convenable » perdait directement son droit aux indemnités. Il oublie cependant de préciser que, sous l'ancien régime, cette sanction n'intervenait que si un salarié refusait un emploi que lui-même considérait comme convenable, alors qu'avec la nouvelle loi les sanctions tomberont pour le refus d'emplois considérés comme convenable par le Service de l'emploi. Une petite différence qui n'est pas un détail.

Multiplier les obstacles

Par ailleurs, le décret-loi gouvernemental multiplie les obstacles pour avoir droit aux indemnités de chômage. Globalement, les syndicats estiment que la réforme permettra au gouvernement d'économiser quelque 880 millions d'euros d'indemnités de chômage.

- Les indemnités de licenciement seront désormais considérées comme un revenu et interviendront dans l'établissement du droit aux indemnités. Cela concerne en particulier les salarié-e-s de plus de 52 ans mis en préretraite : leur indemnisation sera désormais considérée comme un revenu et déduite du très modeste subside auquel ils ont droit, jusqu'à l'âge officiel de la retraite. Par ailleurs, ces salarié-e-s pourront être engagés par des employeurs et continuer à toucher leur indemnité de chômage, ce qui réduira d'autant le salaire devant être versé par le patron...

- Les salarié-e-s engagés avec des contrats temporaires n'auront droit aux indemnités de

chômage que lorsque l'entreprise qui les employait aura démontré qu'elle a versé les contributions correspondant à leur droit aux vacances et que ces salariés auront fait la preuve qu'ils ont bel et bien pris ces vacances.

- Les salarié-e-s avec des contrats « fixes discontinus » – engagés par un employeur, leur travail effectif ne couvre pas toute l'année et peut être irrégulier – et qui ont des périodes régulières de travail (par exemple, la saison touristique dans l'hôtellerie, etc.) seront désormais considérés comme engagé-e-s à temps partiel. Ils-elles n'auront par conséquent plus droit aux indemnités de chômage : ils-elles n'ont qu'à chercher un autre boulot pour compléter ce temps partiel. Selon les syndicats, plus de 200 000 salarié-e-s, avec souvent des salaires très bas, sont concerné-e-s.

- Les Espagnol-e-s ayant émigré et rentrant au pays n'auront droit aux indemnités de chômage qu'à des conditions draconiennes : avoir travaillé à l'étranger au moins six ans et dans un pays qui n'est pas membre de l'Union européenne ou qui n'a pas de convention avec l'Espagne. Précédemment, six mois d'activité professionnelle dans n'importe quel pays permettait aux émigrés de retour de toucher le chômage.

- Les personnes au chômage souhaitant s'établir à leur compte ou s'associer à des coopératives ne pourront plus toucher leurs indemnités sous forme de capital.

Journaliers agricoles encore plus précarisés

En Andalousie et en Estramadure, deux régions d'Espagne avec des taux de chômage très élevés et des domaines agricoles de grande ampleur faisant appel à une main-d'œuvre très précarisée, les journaliers agricoles bénéficiaient de la couverture d'un régime spécial, le Plan de l'emploi rural (PER). Actuellement, 300 000 personnes sont concernées. Le gouvernement Aznab a décidé de supprimer ce dispositif : les actuels bénéficiaires continueront à y avoir droit, mais il n'y aura plus de nouvelle incorporation, de jeunes notamment, et les personnes qui le quitteraient ne pourront plus y être réintégrées.

Le PER est censé être remplacé par un nouveau régime couvrant toutes les régions de l'Espagne, où travaillent 200 000 autres journaliers agricoles. Pour avoir droit à ces presta-

tions, il faudra cependant avoir travaillé l'équivalent d'une année durant une période de six ans, ce qui, selon les syndicats, est une condition très difficile à remplir.

Quand on sait la crise sociale dans ces régions agricoles, le recours massif des employeurs à une main-d'œuvre sans papiers et complètement précarisée venant du Maroc ou de l'Europe de l'Est, il n'est pas difficile d'imaginer l'impact social qu'aura ce changement.

Licenciements : un cadeau au patronat

Le gouvernement a également profité de ce changement de loi pour supprimer, par la bande, une règle contribuant à faire une distinction entre licenciement abusif ou pas, et donc à protéger les salarié-e-s. Précédemment, lorsqu'un salarié-e était licencié et qu'il contestait ce licenciement, il avait droit à un « salaire courant » (*salario de tramitacion*) versé par l'employeur (depuis deux ans, après un délai de 2 mois, ce « *salario de tramitacion* » était versé par l'administration, la prolongation du délai avant une décision juridique étant considérée comme de sa responsabilité).

Cela avait de nombreux avantages. Premièrement, c'était une reconnaissance du fait que le licenciement était contesté et pouvait, potentiellement, se conclure par une réintégration (même si cela est très difficile compte tenu du droit espagnol). Deuxièmement, le revenu ainsi touché était supérieur aux indemnités de chômage. Troisièmement, cela n'entamait pas la période, limitée, durant laquelle le salarié-e avait droit aux indemnités de chômage, prolongeant ainsi la période durant laquelle il était couvert. Ce qui était très important, car un grand nombre de salarié-e-s recourant contre leur licenciement ont des statuts précaires, et donc une couverture chômage réduite dans le temps.

Le gouvernement a éliminé ce système : même les salarié-e-s recourant contre leur licenciement toucheront des indemnités pour perte d'emploi dès le premier jour. La distinction entre licenciements abusifs et légaux est ainsi encore affaiblie. Cela impliquera des pertes financières pouvant être très importantes pour les salarié-e-s concerné-e-s et c'est une nouvelle économie pour les employeurs, qui réclamaient depuis des années ce changement.

réforme de l'emploi sans l'accord des syndicats, contrairement aux mesures mises en place entre 1996 et 2000 (voir encadré p. 18). Divisés, les CC.OO. et l'UGT avaient été incapables de réagir. La pression sociale ne les avait pas non plus contraints à le faire. « *Le gouvernement Aznar en a conclu qu'il n'avait plus besoin des syndicats, qu'il pouvait s'appuyer sur sa position électorale et sa base pour imposer sa politique* », estime Javier Navascués. Qui ajoute: « *Il y a aussi un calcul que les mesures proposées peuvent être acceptées par une partie de la population, avec l'argument qu'elles contribueront à créer des emplois. Cela, dans un contexte où a été très largement diffusée dans la société une idéologie néolibérale individualiste.* »

2. Confronté cette fois-ci à un refus actif de l'UGT et des CC.OO., le gouvernement Aznar n'a pas cherché à faire machine arrière, pour sauver l'apparence de la « concertation sociale ». Il a au contraire choisi l'épreuve de force. Il a fait immédiatement entrer en vigueur la réforme sous forme de décret-loi gouvernemental, court-circuitant le Parlement. Résultat de cette procédure d'urgence: le gouvernement avait annoncé son intention de réforme le 17 avril; le 27 mai, le *decretazo* entrait en vigueur!

3. Immédiatement, le gouvernement a déployé une campagne antisyndicale de grande ampleur, mais visant également à discréditer les chômeurs-euses et à accréditer – comme en Suisse – l'idée que nombre d'entre eux préféreraient toucher des indemnités plutôt que d'occuper les emplois qui seraient disponibles. Le gouvernement a aussi utilisé l'appui apporté par le PSOE (Parti socialiste ouvrier espagnol) à la grève pour la discréditer et la présenter comme une opération politique illégitime, ce qui ne peut manquer d'avoir un impact, compte tenu du bilan de quatorze ans de gouvernement Gonzalez.

4. Pour justifier leur intransigeance, le gouvernement Aznar et le patronat ont repris à leur compte une argumentation dont la logique autoritaire – dans le sens où la politique thatcherienne, pour briser le mouvement syndical britannique, a indiscutablement eu une dimension autoritaire – ne doit pas être sous-esti-

mée. Autoritaire, dans un triple sens: 1) leurs choix économiques sont présentés comme correspondant à des nécessités (du marché, de l'économie mondialisée, de la compétitivité); ils sont de ce point de vue incontestables; 2) dans ce cadre, il y a un accent majeur mis sur l'importance des exécutifs gouvernementaux et sur leur légitimité à agir à et à appliquer leur programme, puisqu'ils ont été élus; 3) à l'inverse, est nié tout bien-fondé aux forces sociales qui contesteraient ces politiques en dehors des rituels électoraux; dès lors, si de telles forces enfreignent cet interdit, il est légitime de les sanctionner.

Sous le titre « *Une grève irresponsable* », Manuel Azpilicueta Ferrer, président du Cercle des entrepreneurs, a développé cette argumentation dans *El Pais* du 13 juin 2002. « *Il faut se demander si quelques institutions, qui représentent moins de 10% de tous les travailleurs et qui se financent grâce aux impôts de tous les Espagnols [les centrales syndicales UGT et CC.OO.] peuvent, avant même de s'être assises à une table pour négocier, contraindre politiquement un gouvernement élu majoritairement par les citoyens et exiger de lui – avec quels arguments raisonnables? – qu'il retire une proposition de politique économique. La politique économique est de la responsabilité du gouvernement et aucune institution de la société civile, qu'elle soit entrepreneuriale, syndicale ou de quelque autre type, n'a la moindre légitimité pour nier à l'exécutif l'exercice de sa responsabilité. [...] L'heure est venue de formuler la politique économique en faisant abstraction de syndicats politisés...* » Que cette ligne d'argumentation ne soit pas significativement espagnole, mais corresponde aux options de secteurs majeurs des bourgeoisies européennes, c'est ce dont témoigne l'éditorial du *Financial Times* (21 juin 2002) au lendemain de la grève générale. « *C'est un abus de pouvoir de la part des syndicats de faire grève contre des lois approuvées par des Parlements régulièrement élus* », écrit le quotidien londonien, qui invite, dans toute l'Europe, à la plus grande fermeté face à des « *actions de grèves qui sont autant d'autogols* ».

Faire plier les syndicats

5. le gouvernement Aznar s'en est pris, dans ce contexte, directement au droit de grève. D'une part en décrétant des services minimums maximums faits pour rendre l'action syndicale la moins efficace possible. D'autre part, dans les jours qui ont précédé le 20 juin, le gouvernement a relancé l'idée d'une réforme légale du droit de grève, pour le restreindre.

6. Le mécontentement social perceptible face à la politique gouvernementale puis le succès de la grève générale ont aussi eu pour effet de nourrir les tensions politiques au sein des forces de droite et entre le pouvoir central et les pouvoirs régionaux des communautés autonomes (comme la Catalogne, dirigée par l'ancien allié d'Aznar, Jordi Pujol, ou l'Andalousie, majoritairement contrôlée par le PSOE), ce qui n'est pas insignifiant dans un pays travaillé par la question nationale comme l'Espagne.

Malgré cela, le gouvernement Aznar n'a pas fait le moindre geste de compromis. Le contenu du *decretazo* sera soumis en septembre au Parlement afin de devenir une loi à part entière. Mais le gouvernement a annoncé la couleur: « *L'esprit du décret-loi doit rester intact.* » (*El Pais*, 24 juin 2002) La Confédération espagnole des organisations patronales (CEOE) invite aussi le gouvernement à la fermeté: « *Les syndicats n'ont pas obtenu un appui justifiant que l'on touche à une seule virgule du décret.* » (*El Pais*, 23 juin 2002)

7. Le gouvernement Aznar ne s'arrête d'ailleurs pas en si bon chemin. En pleine préparation de la grève générale, il a aussi relancé le débat sur une réforme des négociations collectives. De quoi s'agit-il? « *Actuellement, explique Javier Navascués, lors de négociations collectives, la discussion se focalise sur certaines questions, comme les salaires ou les horaires. Si patronat et syndicat n'arrivent pas à un accord sur ces questions, toutes les autres normes contenues dans les contrats collectifs – par exemple les classifications professionnelles, les règlements internes, la définition des tâches – restent en vigueur. La réforme souhaitée par le gouvernement aurait pour effet d'obliger à tout rediscuter à chaque négo-*

Chômage et emplois temporaires en Espagne

L'Espagne (40 millions d'habitant-e-s et une population active de 17 millions) est le pays de l'Union européenne (UE) avec le taux de chômage le plus important. En 1994, il s'élevait à 23,9 %, contre 10,5 % en moyenne au sein de l'UE. Il a depuis lors fortement reculé, mais il reste le plus élevé des Quinze : 13 % en 2001 (UE : 7,6 %). En 2000, plus de 42 % de ces personnes sans emploi étaient des chômeurs de longue durée (au moins une année au chômage). Un quart des jeunes de moins de 30 ans est au chômage.

- Le marché du travail en Espagne est caractérisé par un taux d'emploi temporaire, de durée déterminée, sans commune mesure avec ce qui existe dans le reste de l'Europe*. En 2000, 32,1 % des salarié-e-s avaient de tels contrats, soit 19 points de plus que la moyenne européenne. Ce sont les jeunes qui sont le plus frappés : 57 % des jeunes de moins de 30 ans avec un emploi sont temporaires. Pour eux, cette forme de contrats précaires est de fait devenue la porte d'entrée obligatoire au marché du travail. La majorité des contrats temporaires sont de moins de 3 mois, ce qui se traduit par une forte rotation et par de nombreux abus (enchaînement des contrats temporaires).

- Une part significative des personnes enregistrées comme chômeuses n'ont droit à aucune prestation. En mars 2002, on comptait 1 211 300 bénéficiaires de prestations pour 1 649 046 chômeurs-euses officiellement enregistré-e-s (73,5 %). Ce chiffre cumule d'ailleurs les bénéficiaires de prestations de chômage proprement dites et les personnes touchant des « subsides de chômage », qui sont en fait une assistance équivalant à 330 euros par mois (377 500 + 213 500 journaliers agricoles). Les syndicats évaluent qu'en fait seuls 6 chômeurs sur 10 sont indemnisés.

- Il faut avoir cotisé l'équivalent d'une année au cours des six dernières années pour avoir droit aux prestations. La durée des prestations varie entre 120 et 720 jours, en fonction de la durée de cotisation. Le montant des indemnités est de 70 % du salaire de référence durant les 180 premiers jours, puis de 60 %.

* CC.OO., *Los retos del empleo y el paro en Espana tras la cumbre de Barcelona*, Madrid, avril 2002.

ciation : on repartirait chaque fois à zéro. De plus, en cas de désaccord entre patronat et syndicats, on passerait alors... à la négociation individuelle de contrat. C'est une attaque extrêmement brutale au système des négociations collectives. Jusqu'à maintenant, même le patronat n'était pas très chaud pour s'engager sur ce terrain, dont il sait le potentiel explosif. »

8. Tous ces éléments concourent à l'appréciation qu'il y a une volonté de la part du gouvernement de « donner un exemple et de montrer que l'on peut s'affronter aux syndicats », pour reprendre la formule de Javier Navascués. D'autant plus que le gouvernement Aznar n'a pas manqué d'occasions, jusqu'en 2002, de mesurer la flexibilité des directions syndicales, dès lors que le rôle de « partenaire social » de ces dernières était reconnu.

Ce choix de la confrontation prend sens dès lors que l'on considère que c'est bien une nouvelle vague de contre-réformes conservatrices – et non pas quelques ajustements – qui sont en préparation. C'est d'ailleurs une voie retenue par les dominants dans d'autres pays d'Europe. Que l'on pense à l'Italie par exemple.

Après tout, les classes dominantes ont assez de mémoire historique pour savoir que ce n'est pas une grève générale d'un jour qui peut suffire à faire dévier de ses choix un gouvernement déterminé. D'ailleurs, en Italie, deux mois après la grève du 16 avril, Berlusconi a réussi à briser le front syndical et à négocier un accord avec deux des trois centrales, la CISL et l'UIL... Cela ne peut qu'encourager le gouvernement espagnol – et d'autres – à tenir bon.

Directions syndicales acculées à la grève

C'est dans ce contexte qu'il faut appréhender la politique des directions syndicales de l'UGT et des CC.OO. et son impact sur le potentiel de mobilisation sociale.

1. Depuis le début des années 80, les salarié-e-s et les syndicats ont subi une série ininterrompue de défaites, imposées en premier lieu par les gouvernements « socialistes » successifs du PSOE et de Felipe Gonzalez, au pouvoir de 1982 à 1996. Ces gouvernements ont

réussi l'exploit de provoquer la convocation de quatre grèves générales : le 20 juin 1985, le 14 décembre 1988, en mai 1992 et le 27 janvier 1994. Les deux plus importantes ont été celle du 14 décembre 1988, qui a complètement paralysé l'Espagne et a été vécue comme un grand succès (mais qui n'a pas contraint le gouvernement à changer sa politique), et celle du 27 janvier 1994, qui s'est terminée par une lourde défaite. D'une part, le gouvernement Gonzalez a mis en œuvre à cette occasion les moyens pour briser la grève – repris aujourd'hui par Aznar : services minimums maximums, répression policière, violente campagne antisyndicale. D'autre part, le gouvernement n'enleva pas une virgule aux mesures antisociales à l'origine de la grève (voir encadré p.18). Il en a résulté un fort affaiblissement de la capacité de résistance collective des salarié-e-s.

2. L'impact du chômage massif et de la précarité (voir encadré ci-dessus) a également contribué de tout son poids à cet affaiblissement des salarié-e-s. Javier Navascués est actuellement actif dans l'« Action contre le chômage, la précarité et l'exclusion », qui collabore avec le mouvement des Marches européennes contre le chômage. Il rappelle qu'il y a eu, à la fin des années 80 et au début des

années 90, des tentatives d'organisation des chômeurs. Mais, depuis longtemps, il n'existe guère de mouvement autonome des sans-emploi. Quant aux syndicats, ils ont avant tout une politique de services – et non d'organisation – en direction des chômeurs. Les jeunes précarisés, eux, n'ont pas jusqu'à maintenant été les sujets de luttes revendicatives d'importance, contrairement aux grèves chez Mc Donald ou à la Fnac en France au début 2002. « Il y a eu, à une époque, précise Navascués, des mobilisations dans des grandes entreprises, comme Seat ou Telefonica, pour réduire l'importance de la précarité. Mais c'étaient les travailleurs stables qui menaient ce combat. » Et cela n'a pas empêché la diffusion massive de la précarité dans la société espagnole. Cela dit, Javier Navascués indique aussi que le mécanisme des élections professionnelles pour les comités d'entreprise a permis aux syndicats de maintenir des liens avec les salarié-e-s, y compris dans des entreprises relativement petites.

3. Après l'échec de la grève générale de 1994, la direction des CC.OO., historiquement plus « à gauche » – elle est liée au Parti communiste espagnol (PCE) et à la Gauche unie (IU – Izquierda Unida), alors que celle de l'UGT est traditionnellement liée au PSOE –, a effectué, dès

Flexibilisation du marché du travail : attaques répétées depuis une décennie

- Depuis une décennie, la « lutte contre le chômage » est l'argument invoqué par les gouvernements espagnols pour détruire progressivement les droits protégeant les salarié-e-s en matière d'emploi. Les exigences patronales visant à accroître la précarité des salarié-e-s ont ainsi été largement satisfaites.

- Le gouvernement socialiste de Felipe Gonzalez a joué un rôle décisif pour faire éclater le dispositif de protection des droits des salarié-e-s. Fin 1993, il a imposé une nouvelle loi impliquant notamment: 1) d'assouplir les règles en matière de licenciement; 2) d'autoriser les entreprises à dépasser la limite légale de 9 heures de travail par jour; 3) d'autoriser les entreprises à transférer des salarié-e-s à d'autres postes de travail ou vers d'autres sites de production; 4) d'autoriser les entreprises ayant des « difficultés économiques » à ne pas appliquer les contrats collectifs de travail; 5) de créer un nouveau contrat d'apprentissage rendant l'engagement de jeunes plus avantageux pour les entreprises; 6) de rompre le monopole public dans le placement des personnes sans emploi et d'ouvrir ainsi largement le marché du travail aux agences temporaires.

Les deux centrales syndicales, l'UGT et les CC.OO., bien que non opposées à une « réforme du marché du travail » et prêtes à de très larges concessions, n'ont pu que s'opposer à un paquet aussi brutal. Elles ont appelé à une grève générale le 27 janvier 1994. Le gouvernement « socialiste » a tout fait pour briser cette mobilisation syndicale, notamment en imposant des « services minimums » maximums. Surtout, il n'a pas reculé, malgré l'importance de la mobilisation populaire. Il a ainsi fortement affaibli l'organisation syndicale des travailleurs, approfondi la désillusion des salarié-e-s et préparé la victoire électorale, en 1996, de la droite conservatrice emmenée par Aznar.

- En 1997, syndicats et associations patronales ont conclu, sous les auspices bienveillants du gouvernement Aznar, un « accord sur la stabilité de l'emploi »*.

La pièce clé de cet accord consiste en la création d'un contrat de travail de durée indéterminée (CDI) au rabais. Pour comprendre l'enjeu, il faut savoir que le patronat espagnol, pour imposer la flexibilité et la précarité, a eu pour politique d'étendre à une échelle inégalée en Europe les contrats de travail temporaires, de durée déterminée (CDD) n'offrant, par définition, aucune protection contre l'interruption du rapport de

travail. Près d'un tiers des salarié-e-s en Espagne sont engagés en CDD. C'est une forme de précarité généralisée qui a un impact énorme sur les conditions de travail: en 2000, 7% des salarié-e-s espagnols ont été victimes d'accidents de travail, contre 4% en moyenne au sein de l'UE.

La réforme de 1997, sous prétexte de faciliter la transformation des CDD en CDI, crée un CDI au rabais pour: 1) les jeunes de moins de 30 ans; 2) les chômeurs de longue durée; 3) les salarié-e-s de plus de 45 ans. Pour eux, un CDI ne donnera droit, en cas de licenciement, qu'à une indemnité de départ de 33 jours par année de travail, contre 45 jours normalement (avec une durée maximale réduite de trois ans et demi à deux ans). En d'autres termes, le coût du licenciement a été abaissé pour les employeurs. Depuis lors, la proportion de CDD n'a pas diminué de manière significative pour autant.

L'accord de 1997 établissait aussi une réglementation du travail à temps partiel, contestée par le patronat, donnant un certain nombre de droits aux salarié-e-s, afin de limiter l'utilisation de divers types d'horaires comme instrument de flexibilisation: pas de temps partiel dépassant 77% de la durée d'un plein temps; limitation des heures complémentaires (supplémentaires); au bout de deux ans, intégration à l'horaire normal de 30% des heures complémentaires; obligation pour le contrat à temps partiel de préciser la distribution des heures de travail.

- Renforcé par sa nouvelle victoire électorale en 2000, le gouvernement Aznar est revenu à la charge en 2001 avec une nouvelle réforme de l'emploi, introduite par décret-loi (déjà!) le 2 mars 2001. Il a poussé à cette occasion nettement l'avantage en faveur du patronat: 1) le champ d'application des CDI au rabais est étendue: désormais, seuls les hommes entre 30 et 45 ans bénéficient encore de l'ancien régime; 2) toutes les dispositions protégeant les salarié-e-s à temps partiel ont été supprimées. Le bilan de la politique syndicale de concessions sans cesse renouvelées est un fiasco. Si l'UGT parle, à ce moment-là déjà, de grève générale, les CC.OO. refusent. Le gouvernement Aznar peut donc imposer ses mesures sans résistance notable.

* Cf. Carole Tuchsirer, « Espagne, une réforme du marché du travail ambiguë et bien peu consensuelle », in *Chronique internationale de l'IREs* N° 70, mai 2001.

1996, un virage à droite majeur, parallèle aux alliances électorales et politiques toujours plus étroites de IU avec un PSOE en pleine « blairisation ». Le courant de gauche organisé au sein des CC.OO. a été brutalement marginalisé et réprimé, les forces de l'ordre étant même appelées pour expulser des locaux syndicaux certains de ses représentants à la direction nationale des CC.OO. Depuis lors, la gauche syndicale au sein des CC.OO. est restée très affaiblie. Selon Javier Navascués, elle n'a ainsi pas joué de rôle significatif dans la mobilisation pour le 20 juin. Il existe par ailleurs des syndicats minoritaires plus combatifs, comme la CGT (Confédération générale des travailleurs), d'origine anarchiste. Selon Jose Maria Antestas de Barcelone, membre de la Campagne contre l'Europe du Capital, cette dernière n'a cependant pas une audience comparable à un syndicat comme SUD en France, par exemple.

De fait, les CC.OO. sont allées depuis 1996 le plus loin dans la concertation – en clair: la capitulation – avec le gouvernement Aznar, signant notamment un accord sur les retraites à propos duquel l'UGT s'est abstenue, et s'opposant en 2001 à une proposition de l'UGT de grève générale contre la réforme de l'emploi.

4. Ce sont donc des directions syndicales poussées le dos au mur par un gouvernement toujours plus conquérant qui ont fait le tournant de ce printemps 2002 et ont appelé à la grève générale.

D'autant plus qu'on assiste à une certaine reprise des luttes sociales. C'est ce que confirme Jose Maria Antestas: « Depuis une année et demie, il y a eu un nombre important de luttes sociales en Espagne. Certes, les quelques conflits dans les entreprises sont plutôt restés isolés. Mais les luttes d'étudiants, d'immigrés ou contre la mondialisation capitaliste ont pris de l'ampleur. De plus, il y a un mécontentement certain et la popularité du gouvernement n'est pas très grande. Tout le monde est fatigué de ce qui se passe, même si cela ne se traduit pas nécessairement, pour l'instant, par une grande conflictualité sur les lieux de travail. J'ai l'impression que les directions syndicales se sont aperçues qu'elles risquaient de perdre le contrôle d'un mouve-

ment social pouvant prendre une certaine ampleur. »

L'appel à la grève générale du 20 juin n'est cependant pas l'expression d'une évolution concernant les options politiques fondamentales de ces directions syndicales. Ces dernières continuent de revendiquer le retour à une vraie « concertation sociale », brisée par le gouvernement. L'appel commun des CC.OO. et de l'UGT à la grève générale, du 23 mai 2002, est très clair: « *Le gouvernement espagnol prétend imposer des coupes dans les droits des travailleurs et sociaux, qui font que l'équilibre entre croissance économique et cohésion sociale, prôné au sommet de Lisbonne [de l'UE] et ratifié à Barcelone, est miné par la présidence espagnole du Conseil européen. Dans ce sens, la grève générale est une mobilisation contre l'irresponsabilité que constitue le fait de s'attaquer de manière aussi perfide au consensus existant autour du modèle social européen...* »

J. M. Antestas pense que les directions des CC.OO. et de l'UGT « *ont toujours la même politique, mais elles se sont trouvées face à un gouvernement inflexible. La grève ne signifie donc pas un changement par rapport à la stratégie de négociation et de concertation. Mais les directions syndicales ont été contraintes d'appeler à la grève parce qu'elles n'avaient pas d'autre choix.* » Javier Navascués abonde: « *Ces directions maintiennent le discours et l'orientation de la concertation sociale comme élément central de leur politique. En partie, c'est une question d'image publique, une manière de dire: "ce n'est pas nous qui voulons le conflit".* » Mais il pense également que le fait même que la grève générale a eu lieu modifie en partie la situation: « *Aujourd'hui, c'est objectivement plus difficile d'arriver à un accord. Les directions syndicales aspirent certainement à la reprise de la concertation sociale, mais cela ne sera pas facile après la grève générale.* »

Après le 20 juin...

Après le 20 juin, les perspectives tracées par les directions syndicales ne brillent pas par leur clarté.

D'un côté, les CC.OO. et l'UGT maintiennent leur opposition au contenu du *decretazo* et elles annoncent que si le gouvernement ne revient pas en arrière sur ce point cela aura des conséquences sur l'ensemble des questions qui devraient, ces prochains mois, faire l'objet de négociations entre le gouvernement, les employeurs et les syndicats: redéfinition de la négociation collective, reconduction de l'accord de « modération salariale »; montant du salaire minimum, cotisations à la sécurité sociale, etc. Mais l'UGT et la CC.OO. se gardent bien de tracer sur ces questions des perspectives en rupture avec celles défendues durant les années de concertation sociale. Au contraire. Quant au gouvernement, il semble miser sur ces nombreux rendez-vous pour redonner goût aux appareils syndicaux au tapis vert.

D'un autre côté, les CC.OO. et l'UGT annoncent de nouvelles mobilisations: les 15 et 16 juillet, à l'occasion du débat parlementaire sur l'état de la nation, en septembre, une « macro-concentration » lors du débat parlementaire, en septembre, sur la loi qui prendra le relais du *decratazo*. Mais pour l'instant rien n'indique une progression dans les formes de lutte qui enracinerait cette protestation sociale et qui lui permettrait de construire un rapport de force suffisant pour obliger le gouvernement à reculer sur l'essentiel.

Selon Javier Navascués, « *pour que la grève générale donne le maximum de résultats positifs au bénéfice du salariat, et pour donner une continuité au processus enclenché, il est nécessaire de suivre une orientation combinant un ferme refus du décret de réforme de la couverture chômage, mais également de refus de toutes les politiques antisociales du PP [Parti populaire]. Il est également nécessaire d'approfondir la convergence des acteurs et des mouvements sociaux qui cherchent à répondre par la mobilisation à la politique du PP: luttés contre les législations anti-immigration, contre le plan hydrologique, contre les réformes de l'enseignement et contre la mondialisation capitaliste. Il faut respecter l'autonomie de chacun de ces mouvements, mais il est nécessaire de chercher à la faire converger* » et de leur donner une dimension européenne. ■



Relations à sens unique entre

Edward Saïd*

Même en ayant comme référence le niveau extrêmement bas de ses autres discours, l'intervention s'adressant au monde de George W. Bush, le 24 juin 2002, sur la situation au Moyen-Orient, a constitué un exemple alarmant de la manière dont la politique extérieure des Etats-Unis s'exprime aujourd'hui. Elle le fait sous la forme d'une combinaison répugnante d'une pensée embrouillée, de mots n'ayant aucun sens effectif dans le monde réel des êtres humains vivant et respirant, d'injonctions moralisatrices et racistes en direction des Palestiniens, ainsi que d'un aveuglement incroyable et d'une cécité fantasque face aux réalités propres à la conquête colonisatrice d'Israël qui s'effectue contre toutes les lois de la guerre et de la paix. Tout ce discours est enveloppé dans les intonations suffisantes d'un juge moraliste, entêté et ignorant qui s'arroge des privilèges d'ordre divin.

Et, il est important de se le rappeler, ce discours est le fait d'un homme qui a virtuellement volé une élection [à la présidence des Etats-Unis] qu'il n'a pas gagnée et dont le bilan comme gouverneur du Texas est marqué par des records de pollution, une corruption scandaleuse et le plus haut taux d'emprisonnements et de peines capitales dans le monde.

Et cet homme, étrangement doté de si peu de capacités – si ce n'est celle de poursuivre aveuglément pouvoir et argent –, détient la faculté de condamner les Palestiniens à se trouver à la merci non seulement de la charité miséricordieuse du criminel de guerre Sharon, mais aussi des conséquences sinistres de ses propres condamnations insipides. Flanké par trois des politiciens les plus corrompus du monde (Colin Powell, Donald Rumsfeld et Condoleezza Rice), Bush a prononcé son discours avec les hésitations d'un étudiant à l'élocution

médiocre; ce faisant, il a permis à Sharon de tuer et de blesser encore beaucoup plus de Palestiniens à l'occasion d'une occupation militaire illégale, avalisée par les Etats-Unis.

Le discours de Bush manquait certes d'une conscience historique de ce qu'il était en train de proposer, mais son habileté à accroître le mal était très forte. C'était comme si Sharon avait écrit ce discours en y concentrant, d'une part, l'obsession hors de proportion des Etats-Unis face au terrorisme et, d'autre part, la détermination de Sharon d'éliminer l'existence nationale palestinienne, au motif du terrorisme et de la suprématie juive sur la « terre d'Israël ». Pour le reste, les concessions superficielles de Bush à « l'existence » d'un Etat palestinien « provisoire » et ses remarques, faites en passant, ayant trait à la nécessité de soulager les difficultés de la vie quotidienne des Palestiniens n'ont rien ajouté à cette nouvelle déclaration, rien qui ne justifie donc l'ample réaction positive – je me risquerais presque à dire comique – des dirigeants arabes, Yasser Arafat étant en tête pour ce qui est de l'enthousiasme.

Plus de cinquante ans de négociations entre les régimes arabes, les Palestiniens et les Etats-Unis sont jetés à la poubelle. Ainsi, Bush et ses conseillers pourraient se convaincre – en compagnie d'une grande partie de leur électorat – qu'ils avaient reçu une mission d'ordre divin: exterminer le terrorisme, ce qui signifie, pour l'essentiel, l'extermination de tous les ennemis d'Israël. Un rapide survol de ces cinquante dernières années montre, de façon dramatique, qu'aussi bien une attitude défiante des régimes arabes qu'une position soumise n'ont aucun effet sur la perception qu'ont les Etats-Unis de leurs intérêts au Moyen-Orient. Les deux éléments constitutifs de leur domination régionale restent l'accès rapide aux réserves de pétrole à bon marché et la protection d'Israël.

Depuis Nasser à Bachar al-Assad [actuel président de Syrie], à Abdoullah [souve-

rain de Jordanie], jusqu'à Moubarak [Egypte], la politique des régimes arabes a connu des tournants à 180°. Toutefois, les résultats sont plus ou moins les mêmes. Il y eut tout d'abord, dans les années faisant suite à l'indépendance, un alignement quelque peu défiant des pays arabes, inspiré par l'anti-impérialisme et la philosophie anti-guerre froide de la Conférence de Bandung [réunion en 1955 d'une trentaine de pays du monde arabe, de l'Afrique et de l'Asie] et du nassérisme. Tout cela s'est terminé par une catastrophe en 1967 [guerre dite des Six Jours].

Par la suite, sous la direction de l'Egypte de Sadate, s'est opéré un tournant qui conduisit à la coopération entre les Etats-Unis et les régimes arabes à partir du constat sans illusions que les Etats-Unis contrôlaient 99 % des cartes. Ce qui restait de la coopération entre régimes arabes se désagrèga lentement. Elle passa de son point le plus haut, à l'occasion de la guerre de 1973 [guerre Israël-Egypte] et lors de l'embargo pétrolier, pour aboutir à une guerre froide entre régimes arabes opposant un Etat à un autre. Parfois, comme ce fut le cas pour le Koweït et le Liban, des Etats petits et plus faibles sont devenus des lieux d'affrontements, mais tous les projets et desseins des régimes arabes se construisaient exclusivement à partir de la reconnaissance des Etats-Unis comme élément central, pivot de leur politique.

Avec la première guerre du Golfe (il y en aura bientôt une seconde) et la fin de la guerre froide, les Etats-Unis restaient la seule superpuissance. Et cela, en lieu et place de stimuler une relance radicale d'une politique commune des régimes arabes, a conduit divers Etats arabes à mener une politique individuelle, ou plutôt bilatérale, en direction des Etats-Unis, qui, eux, accueillaient cette orientation comme allant de soi.

Les sommets des régimes arabes devinrent moins des occasions pour mettre en avant des positions crédibles que pour émettre des déclarations dérisoires. Dans ce contexte, les décideurs de la politique

*Edward Saïd a publié cet article dans l'hebdomadaire égyptien *Al-Ahram*, n° 594, 11-17 juillet 2002.

les USA et les régimes arabes

américaine réalisaient que les dirigeants arabes au mieux pouvaient tout juste prétendre représenter leur pays et en aucune mesure le monde arabe. De plus, il ne fallait pas être un génie pour remarquer que plus d'un accord bilatéral entre les régimes arabes et les Etats-Unis était plus important pour la sécurité de ces régimes que pour celle des Etats-Unis. Enfin, il n'est pas nécessaire de mentionner trop longuement les heurts et les jalousies plus que médiocres entre ces régimes, ce qui a contribué à ce que le peuple arabe se voie enlever toute possibilité d'être effectivement pris en compte dans le monde moderne. Il n'est donc pas étonnant que le peuple palestinien, qui souffre aujourd'hui des effets horribles de l'occupation, accuse aussi bien les Israéliens que « les Arabes » d'en porter la faute.

Au début des années 80, les diverses composantes des régimes arabes étaient prêtes à passer un accord de paix avec Israël afin de s'assurer les bonnes grâces des Etats-Unis. On peut prendre pour exemple le plan émis lors du sommet arabe de 1982, à Fez (Maroc), qui proposait une paix et une reconnaissance d'Israël en échange d'un retrait de tous les territoires occupés. Le sommet arabe de mars 2002 a rejoué ce scénario pour une deuxième fois – comme une farce

cette fois, faut-il l'ajouter? – et avec les mêmes effets négligeables qu'en 1982. Et c'est précisément depuis cette époque – il y a deux décennies – que la politique des Etats-Unis a changé, pour le pire. Comme une ancienne analyste de premier rang de la CIA, Kathleen Christison, l'a souligné dans un excellent article paru dans le bimensuel américain *Counterpunch* (16-31 mai 2002), la vieille formule « la terre pour la paix » a été mise de côté par l'administration Reagan, et avec encore plus d'enthousiasme par Clinton. Ironiquement, juste au moment où la politique des régimes arabes en général et celle de la représentation politique palestinienne en particulier concentraient toutes leurs forces en vue d'apaiser les Etats-Unis sur tous les terrains possibles. En novembre 1988, l'OLP [Organisation de libération de la Palestine] a abandonné la perspective de « libération » [au sens de libérer le territoire de ses occupants]. Lors de l'assemblée la même année, à Alger, du Conseil national palestinien – à laquelle j'ai assisté en tant que membre – fut votée la coexistence de deux Etats [donc la reconnaissance de fait d'Israël]. En décembre 1988, Yasser Arafat renonça publiquement au terrorisme et le dialogue entre les Etats-Unis et l'OLP s'initia à Tunis [où résidait la direction de l'OLP].

Le nouvel ordre arabe qui apparut après la guerre du Golfe [après 1991] institutionnalisa les relations unilatérales entre les Etats-Unis et les régimes arabes. Ces derniers donnaient aux Etats-Unis, et les Etats-Unis donnaient de plus en plus à Israël. La conférence de Madrid de 1991 reposait sur la prémisse – pour les Palestiniens – que les Etats-Unis les reconnaîtraient et persuaderaient Israël de faire de même. Je me rappelle avec acuité que durant l'été 1991, Arafat nous demanda – à un groupe de représentants de premier rang de l'OLP et de personnalités indépendantes – de définir une série d'assurances que nous réclamerions aux Etats-Unis afin de participer à la conférence de Madrid qui était en voie de se tenir; conférence qui conduisit (bien qu'aucun d'entre nous ne le sache alors) au processus d'Oslo.

Arafat mit un veto à toutes nos suggestions visant à obtenir des garanties de la part des Etats-Unis. Il ne voulait que des assurances qui aient trait à son statut de principal négociateur pour les Palestiniens. Rien d'autre ne semblait compter pour lui. Et cela bien qu'une délégation en provenance de la Cisjordanie et de Gaza, à la tête de laquelle se trouvait Haidar Abdel Shafi, s'était engagée, à Washington, à obtenir des garanties. Elle faisait face à une équipe diplomatique israélienne très dure, équipe qui avait reçu des instructions de Yitzhak Shamir [alors premier ministre] de ne faire aucune concession et de faire traîner les discussions durant dix ans si c'était nécessaire. La seule idée d'Arafat était de couper l'herbe sous le pied de ses propres « représentants » en faisant encore plus de concessions, ce qui signifiait, pour l'essentiel, qu'il n'avancait aucune revendication préalable ni face à Israël ni face aux Etats-Unis, sauf celle concernant son maintien au pouvoir.

George Bush flanqué de Colin Powell et Donald Rumsfeld; manque Condoleezza Rice...



Cette orientation – et tout le contexte qui s'installa après 1967 – a concouru à consolider cette dynamique des relations entre les Etats-Unis et la représentation officielle palestinienne à ▶

tel point de la distordre comme lors des Accords d'Oslo et, de façon plus permanente, dans cette période post-Oslo. De tout ce que j'en sais, les Etats-Unis n'ont jamais demandé à l'Autorité palestinienne – ni d'ailleurs à aucun régime arabe – de mettre en place des mesures et des procédures démocratiques. Bien au contraire. Clinton et le vice-président Al Gore ont tous les deux approuvé, lors de leur visite respective à Gaza et à Jéricho, le fonctionnement des cours de justice que s'était données l'Autorité palestinienne. Et peu d'importance, pour ne pas dire aucune, n'était donnée à mettre fin à la corruption, aux divers monopoles, et ainsi de suite.

J'ai moi-même écrit sur les problèmes liés au système de gouvernement d'Arafat et cela depuis le milieu des années 90. J'ai rencontré des réactions soit d'indifférence, soit de mépris face à ce que j'avais à dire et qui pour l'essentiel s'est avéré correct. J'étais accusé d'un manque utopique de pragmatisme et de réalisme. Il était clair que pour Israël et pour les Etats-Unis, comme pour les régimes arabes, existait un ensemble d'intérêts qui faisait que l'Autorité nationale palestinienne était ce qu'elle était, et qu'elle était maintenue en place soit comme une sorte de force de police israélienne ou, plus tard, comme le symbole de tout ce que les Israéliens aimaient haïr. Aucune résistance sérieuse à l'occupation ne se développa sous Arafat, mais ce dernier continua à permettre que des groupes de militants, d'autres fractions de l'OLP et les forces de sécurité puissent occuper de façon effrénée la scène de ladite société civile. Des masses d'argent ont été accumulées de façon illicite au moment où la population perdait quelque 50 % de son niveau de vie par rapport à la période pré-Oslo.

L'Intifada [la seconde, initiée à fin septembre 2000] va tout changer au même titre où le mandat de Ehoud Barak [1999-2000] a préparé la voie pour le retour de Sharon [élu premier ministre en février 2001] sur la scène politique. Et, malgré cela, la politique arabe continua à chercher à apaiser les Etats-Unis. Un symptôme révélateur de cela réside dans le changement du discours des régimes arabes aux Etats-Unis. Ainsi, le roi Abdoullah de Jordanie a cessé toute critique envers Israël sur les chaînes de télévision américaines. Il se réfère sans cesse aux besoins des « deux parties » de mettre fin à « la violence ». Un langage similai-

re était utilisé par de nombreux porte-parole du monde arabe, provenant de pays importants, qui indiquaient que la Palestine était devenue une sorte de nuisance qu'il fallait contenir plus qu'une injustice qui devrait être redressée.

Le fait le plus significatif de tous réside dans la déshumanisation des Palestiniens dont l'énorme souffrance quotidienne, heure par heure, minute par minute, n'est en aucune mesure reconnue; c'est ce à quoi ont conduit la propagande israélienne, le mépris des Américains pour les Arabes et l'incapacité des régimes arabes (et aussi de l'officialité palestinienne) de formuler et de représenter les intérêts de leur propre peuple. Il en va comme si les Palestiniens n'avaient pas d'existence, sauf lorsque l'un d'entre eux commet un acte terroriste et, alors, l'appareil médiatique du monde entier réagit d'un coup et camoufle leur existence en tant que peuple qui respire, qui est doué de sensibilité, disposant d'une histoire et d'une société réelles, en recouvrant tout cela d'un énorme drap sur lequel est inscrit « terrorisme ». Je n'ai pas connaissance dans l'histoire actuelle d'une déshumanisation systématique qui approche celle vécue par le peuple palestinien, malgré les prises de position dissidentes qui s'affirment ici ou là.

Ce qui me concerne le plus, finalement, c'est la coopération (collaboration est un meilleur terme) entre Arabes et Palestiniens face à cette déshumanisation. Notre petit nombre de porte-parole dans les médias parlent avec compétence et sans passion des mérites du discours de Bush ou du plan Mitchell [plan proposé par l'ambassadeur américain Mitchell pour une reprise des négociations]; mais en aucune façon aucun d'entre eux, à ce que j'ai vu, ne représente les souffrances de leur peuple au cours de leur histoire comme dans le temps présent. J'ai souvent parlé de la nécessité d'une campagne de masse, faite aux Etats-Unis, contre l'occupation israélienne. Mais, finalement, je suis arrivé à la conclusion que les chances de le faire sont petites pour ces Palestiniens qui vivent sous une occupation israélienne cauchemardesque et kafkaïenne. Par contre, je pense qu'il y a un espoir si nous essayons d'établir une assemblée constituante qui prenne naissance à la base. Nous avons été si longtemps placés dans une position faisant de nous des objets passifs des politiques israéliennes et arabes que nous n'arrivons pas à considérer de façon adéquate combien il

est important – et combien il est urgent – pour nous Palestiniens d'engager une initiative fondatrice de notre propre gré, de chercher à établir un processus auto-géré qui crée une légitimité et la possibilité de mettre en place un nouveau cadre politique pour nous-mêmes, meilleur que celui existant actuellement. Tous les remaniements de cabinet gouvernementaux, toutes les élections envisagées, telles qu'annoncées jusqu'à maintenant, constituent des jeux ridicules qui s'effectuent au milieu des fragments et des ruines du processus d'Oslo. Pour Arafat et son assemblée, planifier la démocratie revient à quelque chose de similaire à rassembler les débris d'un verre brisé.

Heureusement, toutefois, la nouvelle Initiative nationale palestinienne annoncée mi-juin par des personnalités telles que Ibrahim Dakkak, Mostafa Barghouti et Haidar Abdel Shafi répond exactement à ce besoin; un besoin qui surgit de l'incapacité aussi bien de l'OLP que de groupes tels que le Hamas de mettre en avant une perspective qui ne dépende pas de la bonne volonté des Américains ou des Israéliens.

L'initiative nationale palestinienne propose une orientation de paix avec justice, de coexistence et, ce qui est extrêmement important, une démocratie sociale et sécularisée pour notre peuple, ce qui est complètement nouveau dans l'histoire palestinienne.

Seul un groupe de personnes indépendantes, insérées étroitement dans la société civile, non entachées par la collaboration et la corruption, peuvent peut-être dessiner les perspectives de cette nouvelle légitimité dont nous avons besoin.

Nous avons besoin d'une véritable Constitution et non pas d'une loi fondamentale avec laquelle peut jouer Arafat. Nous avons besoin d'une véritable démocratie représentative que seuls les Palestiniens peuvent mettre en place au moyen d'une assemblée constituante. Cela constitue le seul pas positif qui puisse renverser le processus de déshumanisation qui a infecté de si nombreux secteurs du monde arabe. Sans quoi nous nous noyerons dans nos propres souffrances et nous continuerons à supporter les horribles malheurs du châtement collectif que nous imposent les Israéliens, ce à quoi on ne pourra mettre fin que par une indépendance politique collective dont nous sommes toujours capables. Jamais la bonne volonté et la « modération » frauduleuses de Colin Powell ne le feront à notre place. Jamais. ■

Une deuxième vague de contre-réformes

En mai, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a publié la dernière livraison de son « Etude économique » consacrée à la Suisse. L'un des deux chapitres thématiques de cette étude s'intitule « Améliorer l'efficacité des dépenses publiques ». Le 25 juin, c'était au tour de l'association patronale économiquesuisse de rendre public son « Concept des dépenses : contribution de l'économie au débat sur les finances publiques ». Pure coïncidence, bien entendu.

La riposte est tombée à chaque fois sans attendre, péremptoire : « Quelques grossières stupidités à dénoncer », claqué, à propos du rapport de l'OCDE, Jean-Pierre Ghelfi, l'économiste avec un strapontin à la Banque nationale suisse (BNS) qui éclaire régulièrement « L'événement syndical » (26 juin 2002). « Le programme d'économiesuisse n'est pas un programme d'avenir », décrète, de son côté, l'Union syndicale suisse (USS), qui en sait un bout à propos d'avenir.

Les amateurs de clairon asthmatique peuvent en rester là. Celles et ceux qui sont convaincus de la nécessité de comprendre les objectifs de la bourgeoisie afin de se donner plus de chances de combattre sa politique feraient bien, par contre, de jeter un œil sur ces documents, et les autres qui suivront, à coup sûr.

J.-F. Marquis

Depuis plus d'une année, la croissance économique de la fin des années 90 est cassée et l'instabilité économique et financière domine à l'échelle internationale. En Europe, les pressions pour des « réformes structurelles » prennent de l'ampleur (voir pp. 11-19 l'article consacré à la grève générale en Espagne) : marché du travail, services publics et assurances sociales sont dans le collimateur.

Il est évident que la Suisse ne sera pas épargnée. La bourgeoisie helvétique va plutôt essayer de conserver une longueur d'avance, comme elle l'a fait au début des années 90 avec son plan de bataille exposé dans les « Livres blancs » et

autres « Programmes de revitalisation ». C'est d'ailleurs ce qu'a annoncé Fritz Blaser, président de l'Union patronale suisse (UPS), lors de la dernière assemblée annuelle de l'UPS le 27 juin dernier à Berne : « Le rapport du DFE [Rapport sur la croissance, édité par le Seco, Secrétariat d'Etat à l'économie, qui fait partie du Département fédéral de l'économie dirigé par Pascal Couchepin] nous conforte également, nous autres membres de l'Union patronale suisse, dans notre engagement en faveur d'un processus de libéralisation plus poussé et d'une compétitivité plus forte de l'économie. » Fritz Blaser annonce ensuite la couleur, avec un sens particulier de l'humour : « Trop souvent déjà au cours de ces dernières années, nous nous sommes laissé acculer à la défensive ; trop souvent nous avons été réduits à plaider timidement pour des positions « réalistes » plutôt qu'en faveur de conceptions « idéales » [...]. Employons-nous à formuler à nouveau nos positions avec force et dans un esprit positif ! » (Employeur suisse, 4 juillet 2002, pp. 666-673)

Marché du travail : constat de victoire

Le marché du travail – et les droits des salarié·e·s vis-à-vis des employeurs – n'est pas ce qui préoccupe le plus la classe dominante en Suisse : il fonctionne déjà largement à sa satisfaction. Le bilan de l'OCDE est explicite : « Grâce au bon fonctionnement du marché du travail [c'est-à-dire un marché où les employeurs font la loi sans partage], la Suisse connaît traditionnellement un très faible niveau de chômage. La législation relative à la protection de l'emploi [c'est-à-dire l'absence complète de protection contre les licenciements, ce qui permet aujourd'hui, par exemple, une restructuration brutale dans l'industrie des machines, presque sans réaction] n'entrave pas l'embauche, la main-d'œuvre est imposée à des taux relativement faibles [ce qui aide, du point de vue du patronat, à contenir les « coûts salariaux »], il n'existe pas de salaire minimum légal [ce qui permet aux employeurs d'avoir, dans

le même pays, des écarts salariaux très importants, avec des salaires très bas pour des franges entières du salariat] et la fixation décentralisée des salaires bénéficie d'une longue tradition de consensus entre partenaires sociaux [c'est-à-dire que les employeurs peuvent décider de l'évolution salariale en fonction de leurs objectifs bénéficiaires, sans crainte de riposte]. Les fluctuations cycliques de l'activité ont généralement été compensées par des ajustements de la population active étrangère [avec toute la gradation de statuts et de discriminations : des sans-papiers aux « frontaliers » en passant par les « spécialistes hautement qualifiés ». La mobilité des femmes à l'égard de l'emploi a également contribué à absorber les chocs, bien que ce mécanisme se soit nettement affaibli au cours des dix dernières années. » (p. 128) L'OCDE aurait pu poursuivre et citer : la flexibilité largement étendue au cours de cette dernière décennie, une durée du travail record, le faible absentéisme, la culture entretenue de la conscience professionnelle...

C'est d'ailleurs ce bilan qu'il faut avoir en tête pour comprendre les récentes propositions du conseiller fédéral Pascal Couchepin à propos des travailleurs dont le salaire leur assure un revenu inférieur au seuil de pauvreté, les « working poor » : laisser continuer à fonctionner un marché du travail si efficace du point de vue patronal – donc un non de principe au salaire minimum – et proposer un « accompagnement social » individualisé sous la forme de « rabais fiscaux » – l'« impôt négatif » mis au point par les néolibéraux aux Etats-Unis dans les années 60 et qui a reçu, il y a deux ans, la bénédiction du gouvernement Jospin !

Assurance chômage : la Suisse, 1^{re} de classe

Simultanément, l'OCDE se félicite de la manière dont, en quelques années, le dispositif de l'assurance chômage a été transformé. « Au niveau fédéral, la récente réforme des services de l'emploi est elle aussi ambitieuse et place la Suisse (avec l'Australie) à la pointe des efforts faits ▶

pour mettre en œuvre de nouveaux modèles de gestion axés sur les résultats. » (p. 68)

En effet, que de chemin parcouru... vers un système conçu pour mettre les personnes sans emploi sous une pression croissante :

- En 1995, avec la bénédiction de l'Union syndicale suisse (USS), l'assurance chômage a été réformée selon le modèle de l'OCDE. Les indemnités de chômage ne sont plus, pour l'essentiel, un droit découlant du fait d'avoir cotisé ; elles sont liées à l'obligation pour la personne sans emploi de fournir une « contre-prestation » censée améliorer son « employabilité », c'est-à-dire la mettant davantage dans la situation de devoir accepter n'importe quel boulot.

- En 2000, un accord est conclu entre la Confédération et les cantons pour pousser les services de l'emploi à de « meilleures performances ». Les cantons sont classés en fonction de leurs résultats, mesurés par un indicateur basé sur des données comme le nombre moyen de journées d'indemnisation, l'importance du chômage de longue durée ou des personnes arrivant en fin de droit. Les cantons « performants » ont droit à une prime ; les « mauvais » cantons pourraient être sanctionnés financièrement. L'OCDE esquisse déjà l'étape suivante : primer, ou sanctionner, financièrement non plus les administrations cantonales, mais directement les conseillers en placement. Qui seraient ainsi directement récompensés pour exercer la pression maximale sur les sans-emploi.

- La réforme de l'assurance chômage adoptée par les Chambres ce printemps – et soumise au vote en automne, suite au référendum lancé par les syndicats et associations de chômeurs – complète le dispositif. Les conditions d'accès aux indemnités sont rendues plus difficiles ; la durée de la couverture est raccourcie. L'OCDE applaudit.

« Assainissement... remarquable »

C'est par contre du côté de l'action des pouvoirs publics – par le biais des finances publiques et des assurances sociales, ainsi que des politiques de libéralisation / privatisation – que

l'OCDE pointe son attention, et converge avec la plate-forme du patronat helvétique.

L'OCDE ne cherche pas à faire croire que la situation des finances publiques serait dramatique. Elle recense au contraire les avancées et les atouts de la politique bourgeoise dans ce domaine. A cinq niveaux.

Premièrement, « *l'assainissement des finances publiques de 1992 à 2000 a été remarquable. Le solde de l'ensemble des administrations s'est amélioré de 5 3/4 points de PIB [Produit intérieur brut] au cours de cette période et, selon les estimations officielles, la hausse du solde budgétaire corrigé des influences conjoncturelles a atteint près de 6 1/4 % du PIB, soit deux points de pourcentage de mieux que la moyenne de la zone euro. Cette amélioration structurelle des finances publiques qui a concerné l'ensemble des administrations a été la plus prononcée pour la Confédération et les cantons, lesquels avaient aussi les déficits les plus importants au début de la décennie.* » (p. 41) Deuxièmement, l'OCDE rappelle que « *le niveau actuel d'endettement brut des administrations publiques n'est guère élevé comparativement aux autres pays. Une réduction plus rapide de l'endettement fédéral qui résulterait d'une règle plus contraignante [que celle pratiquée par les autorités], exigeant par exemple la réalisation d'un excédent budgétaire structurel, ne semble guère pouvoir se justifier au motif d'une insuffisance de l'épargne, comme en témoigne l'excédent confortable de la balance courante [qui avoisine ou dépasse 10 % du PIB depuis quelques années].* » (p. 87) Une mise au point bienvenue alors qu'il y a peu l'USS appelait de ses vœux une politique de remboursement de la dette publique.

Troisièmement, « *le système institutionnel de la Suisse combine des éléments de démocratie directe et un fédéralisme budgétaire poussé. Ces deux caractéristiques contribuent à contenir les dépenses.* » (p. 54) Et à nourrir une concurrence fiscale permanente, dont profitent personnes fortunées et entreprises.

Quatrièmement, l'OCDE salue la suppression – aux niveaux communal, cantonal et fédéral – du statut de fonctionnaire qui permet « *une gestion plus flexible des*

ressources » (p. 67). Economiesuisse abonde et propose de « *rapprocher les conditions d'embauche de l'Etat de celles de l'économie privée* » (p. 13).

Cinquièmement, le mécanisme du « *frein à l'endettement* », accepté presque sans débat en votation l'année dernière, impose désormais l'équilibre du budget structurel de la Confédération sur la période d'un cycle économique. Appliqué dès 2003, il exigerait une coupe de 1,3 milliard de francs dans les dépenses de la Confédération, ce qui, comme l'explique l'OCDE, « *est important compte tenu de la flexibilité limitée du budget fédéral* » (p. 45). C'est un puissant corset qui va à l'avenir contraindre tous les choix budgétaires et qui doit contribuer à élargir la marge de manœuvre nécessaire pour des baisses d'impôts, dont profitent en premier lieu les entreprises et les hauts revenus. Economiesuisse revendique d'ailleurs la généralisation de ce mécanisme aux cantons et communes (p. 9).

Mettre le marché dans les têtes

C'est sur cette base, très solide du point de vue des intérêts des dominants, que l'OCDE propose de poursuivre les contre-réformes. Deux lignes de force retiennent l'attention.

La première : l'OCDE incite à une généralisation des règles et des mécanismes qui ont pour effet d'obliger les services publics – et les salarié-e-s qui y travaillent – à complètement intégrer les critères et les exigences de la rentabilité financière. « *Transparence* » accrue, « *comptabilité analytique* », généralisation de la « *gestion par mandat et enveloppe budgétaire* » avec identification des prestations à fournir et des résultats à atteindre : ces divers instruments visent tous à cet objectif.

L'impact sur la durée ne doit pas être sous-estimé. Ce ne sont pas des méthodes conçues seulement pour permettre de raboter en permanence sur les coûts, et donc pour maintenir une pression constante sur les salarié-e-s. Plus fondamentalement, elles tendent aussi à imposer pratiquement l'idée qu'il n'existe qu'une seule mesure de l'utilité et de l'efficacité : la « rentabilité » financière, qui domine déjà dans le secteur privé.

C'est donc la possibilité même de concevoir des services publics répondant à d'autres exigences et à d'autres objectifs qui est ainsi sapée et progressivement chassée de l'expérience et de l'horizon des salarié-e-s de la fonction publique, et plus généralement de la population.

Simultanément, au nom de l'efficacité et de l'obligation de « résultats », c'est une dynamique de compétition qui est introduite, ce qui ne peut, dans un second temps, que favoriser une libéralisation pure et simple des secteurs concernés, voire leur privatisation.

Ce n'est pas par hasard que l'OCDE cite comme exemple d'une telle démarche l'adoption d'un « budget global pour les écoles secondaires du canton de Zurich, assorti d'indicateurs de résultats » (p. 67). Et se retrouve sur le même terrain qu'économiesuisse: « Des dépenses en hausse ne sont d'ailleurs pas synonymes de meilleures prestations. L'exemple de l'école est frappant à cet égard. Malgré les montants considérables engagés dans le système scolaire suisse, les résultats scolaires sont plus que moyens en comparaison internationale. [...] L'Etat doit diminuer son appétit et utiliser plus efficacement les moyens que les citoyens et les entreprises mettent à sa disposition. » (p. 3 du résumé du *Concept des dépenses*, diffusé par économiesuisse) En effet, l'école est désormais une des cibles désignées pour une politique de mise en concurrence, de libéralisation et privatisation rampante (cf. à l'encontre N° 7: « Enseignement: enquête PISA de l'OCE. Privatiser élève et école »).

Il faut noter que ces modèles sont diffusés à l'échelle internationale et sont désormais repris y compris dans le pays du « service public » par excellence: la France. « *Le management par objectifs gagne les services de l'Etat* », titrait le quotidien *Le Monde* du 2 juillet 2002, qui résumait ainsi l'argumentaire ocdéen: « *La logique de moyens va donc céder la place à la logique de résultats.* »

Adieu école, agriculture, poste, santé...

La seconde: l'OCDE appelle une nouvelle vague de libéralisations, qu'elle

justifie par la nécessité de mieux maîtriser les dépenses publiques ou par celle de « renforcer le potentiel de croissance » (le titre de la seconde partie thématique de l'*Etude* de l'OCDE).

Les objectifs recensés par l'OCDE reprennent dans une large mesure ceux qui figuraient dans le « programme de revitalisation » adopté par le Conseil fédéral au début des années 90 – des marchés publics aux cartels, en passant par les télécommunications ou les marchés de l'électricité et du gaz: il s'agit de faire le point sur les avancées et de remettre la pression. Quelques accents méritent d'être épingleés:

- **Ecole.** L'OCDE insiste sur deux objectifs: au niveau primaire et secondaire, « appliquer le principe "l'argent suit l'élève" et supprimer les strictes réglementations de zonage pour renforcer la concurrence entre les juridictions et entre les écoles privées et publiques » ; au niveau tertiaire, « relever les droits d'inscription dans les universités et réduire le financement public de l'enseignement tertiaire » (p. 89). Ces principes ont pour but d'instiller une logique de marché et de concurrence dans l'enseignement; pleinement appliqués, ils signeraient la mort de l'école publique et ouvriraient la porte à une privatisation rampante. Ceux qui pensent qu'il ne s'agit que de rêveries de technocrates devraient s'interroger un instant sur ce qu'ils auraient dit, il y a quinze ans, si on leur avait annoncé la disparition des PTT.

- **Agriculture.** L'OCDE se prononce pour une diminution des aides et elle considère que le plan du Conseil fédéral – *Politique agricole 2007* – propose de ce point de vue une « réforme [...] insuffisante » (p. 109). Economiesuisse pousse, avec force, à la même roue: « *Poursuivre et accélérer les réformes agricoles, en favorisant la diminution du nombre d'exploitations [...] en levant les contingents [...] en diminuant rapidement les soutiens aux prix et à l'écoulement [...] en ouvrant le marché [...] supprimer le soutien aux produits « bio » [...]* » (p. 8). C'est aussi parce qu'ils savent que la politique de mise à mort des petits paysans va s'accélérer que Coop et Migros sont si fermes face aux

actions paysannes: ils ne veulent laisser aucun espoir à la protestation.

- **Poste.** « *Pour préparer la Poste à la concurrence et à la réduction probable des tarifs des services postaux, la restructuration devrait être une priorité, décrète l'OCDE. Parallèlement, l'obligation de service universel devrait être clairement définie concernant la nature des services fournis, sans préciser le type d'infrastructure requise à cet effet.* » (p. 115) Une proposition dont le sens s'éclaire lorsqu'on lit, quelques lignes plus haut, que « 75 % des bureaux » de poste sont « non rentables ». L'OCDE recommande donc une restructuration brutale. Le conseiller fédéral « socialiste » Moritz Leuenberger a clairement signalé qu'il veut appliquer cette politique. Il vient de confirmer au poste de président du conseil d'administration de La Poste Anton Menth, l'ancien patron de Tornos qui a brutalement réorganisé cette entreprise... et l'a conduite à la débâcle. Ce n'est certainement pas pour arrondir les angles à La Poste.

- **Santé.** L'OCDE considère que « la suppression de l'obligation de contracter pour les assurances avec l'ensemble des prestataires de soins munis d'un titre reconnu du secteur ambulatoire apparaît [comme la réforme] la plus prometteuse pour favoriser une meilleure concurrence » entre prestataires (médecins, etc.) et entre assurances (p. 121). La récente décision du Conseil fédéral de bloquer pour trois ans toute nouvelle installation de médecin aura très certainement pour effet de précipiter l'entrée en vigueur de cette réforme, qui va démultiplier le pouvoir des assurances sur la politique de la santé en Suisse et accélérer le développement d'une médecine à deux vitesses.

Si l'on ajoute les propositions d'économiesuisse en matière d'assurances sociales – élévation de l'âge de la retraite à 68 ans, adaptation moins fréquente des rentes AVS et uniquement à l'inflation, rôle accru des prestations complémentaires (PC) afin de renforcer la dimension individualisée et conditionnelle des prestations sociales – on constate que c'est bel et bien un nouvel ensemble de contre-réformes qui est mis en place. ■

Le combat des sans-papiers pour leur régularisation collective a plus d'un an

Créer les conditions d'un deuxième souffle

« *Sans-papiers: la lutte continue!* »: inscrits sur une banderole déployée le 29 juin dernier sur les murs de la cathédrale Saint-Nicolas de Fribourg par le collectif de sans-papiers du canton, ces mots rappellent qu'une année après s'être constitués en mouvement, les sans-papiers n'ont encore obtenu aucune réponse satisfaisante à leurs revendications et que leur lutte doit continuer à être soutenue activement (cf. les numéros précédents de « à l'encontre »). *Etat des lieux et quelques perspectives.*

Lionel Roche

Jusqu'à présent les autorités fédérales ont privilégié la manière forte: elles ont réprimé un mouvement de lutte pacifique et légitime et elles ont refusé de rechercher une solution politique à un problème social majeur: la situation des sans-papiers qu'un grand nombre de personnes, venant d'horizons divers, considèrent comme inacceptable.

Aux origines d'une impasse

Pour comprendre l'impasse où nous nous trouvons une année après le lancement du mouvement, un bref rappel est nécessaire.

Acte I: les Chambres fédérales se prêtent à un pseudo-débat alibi, dans le cadre de la session parlementaire d'hiver 2001. Il en ressort que le Parlement refuse toute forme de régularisation collective des sans-papiers, comme alternative à la politique du cas par cas. Cette dernière est pourtant reconnue comme étant inadaptée et impraticable. Selon une estimation de la conseillère nationale PS Ruth-Gaby Vermot il faudrait, dans le cadre de la politique actuelle et pour autant que le nombre des sans-papiers ne dépasse pas les estimations actuelles, plus de trente ans pour régulariser les 300 000 sans-papiers vivant en Suisse.

Acte II: le 21 décembre 2001, l'Office fédéral des étrangers (OFE) et l'Office fédéral des réfugiés (ODR) publient une circulaire, dite « circulaire Metzler », censée préciser les pratiques des autorités concernant la régularisation des cas « d'extrême gravité ». Au sein du Mouvement des sans-papiers, certains se sont

empressés d'interpréter cette circulaire comme une première victoire. A l'usage, elle se révèle être ce que d'autres indiquaient: une arme redoutablement efficace au service de l'Etat et de sa politique pour démobiliser le mouvement des sans-papiers. En effet, cette circulaire non seulement entérine la politique du cas par cas. Elle a de plus eu pour effet d'affaiblir fortement la capacité de lutte collective et politique du mouvement.

En effet, ne pouvant décemment pas refuser aux sans-papiers d'exploiter la marge de manœuvre, même infime, que donne la circulaire Metzler, les Mouvements de soutien aux sans-papiers sont entrés, parfois malgré eux, dans la logique du cas par cas. Ils ont par conséquent été amenés à pratiquer, de concert avec les autorités cantonales, un tri sélectif extrêmement restrictif à l'intérieur des collectifs.

Acte III: la conséquence immédiate de ces pratiques a été d'aboutir à la division des collectifs de soutien entre, d'un côté, ceux qui ont immédiatement vu dans la circulaire Metzler un instrument au service d'une stratégie de division du mouvement et, de l'autre, les partisans d'une ligne consensuelle, voire de collaboration, adeptes de la politique des petits pas au nom d'une prétendue vision pragmatique-réaliste des rapports de force politiques en présence.

Une autre conséquence a été de raviver chez les sans-papiers le recours aux stratégies de défense individuelle, qui sont à l'opposé des moyens nécessaires pour une lutte collective et déterminée, menée avec des personnes organisées et conscientes des enjeux politiques de leur action. Or un tel combat collectif, même s'il est extrêmement exigeant en termes d'organisation, de continuité et de clarté sur les perspectives, est le seul susceptible d'aboutir, à terme, à la construction d'un mouvement social capable d'établir un rapport de force social et politique face à ceux qui exploitent pour leurs intérêts les sans-papiers et leur présence.

Faire un bilan

Aujourd'hui, le Mouvement des sans-papiers paie très cher ses hésitations et ses renoncements de la fin 2001 et début

2002. Il doit affronter les arrestations et les expulsions quasi quotidiennes de ses membres les plus vulnérables, pratiquées aux quatre coins de la Suisse. Il doit désormais aussi gérer les réponses négatives des autorités fédérales – rendues avec la complicité passive des autorités cantonales – à la grande majorité des demandes individuelles de régularisation soumises par les cantons. Ces refus de Berne sont d'autant plus indicatifs du blocage complet de la part des autorités que la majorité des cantons refusent tout simplement de reconnaître la circulaire Metzler et de soumettre pour réexamen des dossiers de sans-papiers, en invoquant l'« extrême gravité » de leur situation.

Il est indispensable pour l'avenir du mouvement que soit fait un bilan de cette expérience. Il en ressort clairement que, contrairement aux idées reçues, l'intransigeance de Berne n'est pas le fruit de la force d'inertie d'un système politique figé, qui n'évoluerait que très lentement, et auquel il faudrait donc laisser le temps de changer. Cette intransigeance s'inscrit au contraire dans une stratégie politique de gestion des migrations, dont une des dimensions majeures est d'assurer une réponse adéquate aux besoins de main-d'œuvre très bon marché de larges secteurs d'employeurs. La présence permanente dans ce pays de centaines de milliers de personnes extrêmement fragilisées par leur situation de sans-papiers contribue largement à y répondre. Elle s'inscrit aussi dans la consolidation d'un continuum de statuts discriminatoires, voulu par les autorités et mis en place grâce à la Loi sur le séjour et l'établissement des étrangers (LSEE) ainsi que la Loi sur l'asile.

De ce point de vue, le choix des autorités de maintenir les sans-papiers dans la précarité complète, en refusant toute régularisation collective, est complémentaire des attaques menées ces dernières années contre les droits des salarié-e-s « avec papiers » de ce pays, qui marquent un incontestable durcissement des affrontements sociaux: affaiblissement de la protection des salarié-e-s dans le cadre de la révision de la Loi sur le travail, suppression du statut de fonctionnaire au niveau

fédéral et mise en place de la nouvelle Loi sur le personnel (LPers), prestations de l'AVS une nouvelle fois rabotées à l'occasion de sa 11^e révision, nouvelle dégradation de la situation des chômeurs-euses (révision de la Loi sur l'assurance chômage, combattue par référendum), etc.

Dans ce contexte, un des enjeux pour les milieux dominants est d'éviter ce que Eduard Gnesa, actuel directeur de l'OFE, appelle l'émergence « de positions extrêmes ». En Suisse, comme à l'échelle européenne, les autorités ont choisi de durcir leur politique à l'égard des migrants. Le sommet de Séville de juin dernier a donné le ton au niveau de l'Union européenne. En Suisse, le débat ces prochains mois sur la nouvelle Loi sur les étrangers (Letr) ainsi que les révisions permanentes de la Loi sur l'asile sanctionneront cette option. Or, pour mener à bien ces politiques et susciter le moins possible de résistance – et donc de débat – sociale, les autorités feront tout pour empêcher l'émergence de mouvements d'(auto)-organisation des personnes concernées, convaincues de la nécessité de défendre collectivement leurs droits. De tels mouvements pourraient en effet, comme l'a fait le Mouvement des sans-papiers lorsque sa force a été la plus grande, jouer le rôle de grains de sable et montrer que, contrairement à ce qu'il est affirmé, d'autres politiques que celles menées par les autorités sont possibles.

Elargissement: une nécessité

Une année après son émergence, le Mouvement des sans-papiers se retrouve ainsi dans une phase cruciale pour son développement. Il doit affronter la répression et un rapport de force particulièrement défavorable. Une condition essentielle de sa pérennité sera sa capacité d'élargissement vers les autres couches de salarié-e-s. Cela indique l'importance de l'engagement, ces prochains mois, du Mouvement des sans-papiers dans les combats contre la révision de la Loi sur l'assurance chômage, mais également contre les projets des autorités en matière de Loi sur les étrangers et de Loi sur l'asile. Simultanément, il importe que ce mouvement conserve ce qui a fait sa force: l'(auto)-organisation des personnes directement concernées, des revendications – comme la régularisation collective – compréhensibles largement mais s'opposant radicalement à la politique discriminatoire des autorités et porteuses de perspectives à long terme, une manière combative de lutter pour la défense de ses revendications.

Durant son année d'existence, le Mouvement des sans-papiers a révélé locale-

ment, et dans certaines circonstances, un véritable potentiel en termes d'organisation et de lutte des salarié-e-s sans-papiers et de leur famille. Ces actions n'ont cependant concerné qu'une toute petite frange des salarié-e-s de ce pays. Il y a donc fort à craindre qu'elles ne soient définitivement vouées à l'échec si elles ne parviennent pas à s'intégrer davantage dans des luttes de l'ensemble des travailleurs migrants et suisses pour la défense de leurs droits. En témoigne le « plafond » organisationnel qu'a en quelque sorte atteint le mouvement: à Fribourg, comme dans les autres régions, les nouvelles adhésions de sans-papiers au collectif ne compensent ni les expulsions ni le désengagement d'un nombre important de sans-papiers en proie à la peur et/ou au découragement. De son côté, la Coordination nationale des mouvements de sans-papiers n'existe pas vraiment en tant que structure porteuse d'un projet politique cohérent: elle a de fait été incapable de répondre à la publication de la circulaire Metzler de même qu'au projet des autorités fédérales de lutte contre le travail au noir. Elle n'est de même guère représentative d'une base sociale organisée: aujourd'hui, les sans-papiers sont largement exclus de ses processus d'organisation et de décision.

Pour peser: agir à l'échelle nationale

Pour dépasser ces faiblesses, il serait essentiel que le Mouvement des sans-papiers s'attache à se doter de structures davantage centralisées à l'échelle nationale, susceptibles de contrecarrer les dynamiques d'éclatement nourries par le fédéralisme, qui ont toujours affaibli les mouvements sociaux dans ce pays, et qui sont particulièrement négatives pour la défense des sans-papiers qui, eux, n'ont pas de frontière. Tout en préservant l'autonomie de chaque collectif cantonal, c'est la condition pour qu'un tel mouvement soit capable de mener des actions coordonnées, s'inscrivant dans des perspectives stratégiques discutées et définies collectivement.

Un tel changement constituerait une avancée certaine. Durant la dernière période, le Mouvement des sans-papiers a été, comme le mouvement contre la mondialisation capitaliste, particulièrement dynamique et combatif. Cependant, à l'exception de la manifestation nationale organisée en novembre dernier à Berne et qui a réuni plusieurs milliers de personnes, il n'a été que rarement capable de créer un véritable rapport de force résultant d'actions unitaires et coordonnées. Trop souvent ont prévalu les actions locales, menées de manière dispersée. Résultat: des mobilisa-

tions en tant que telles importantes, comme le rassemblement de 2000 personnes à Bâle, le 15 juin, pour la manifestation des trois frontières organisée dans le cadre de la marche des sans-papiers entre Bâle et Berne, ou l'occupation par plus de 200 personnes de la cathédrale de Fribourg, ou encore l'action organisée en marge d'Expo.02, n'ont guère contribué à renforcer la capacité des sans-papiers à défendre leurs droits et à imposer un débat sur leur situation inacceptable.

Une dimension anticapitaliste

Les difficultés que rencontre aujourd'hui le Mouvement des sans-papiers renvoient également à des enjeux politiques plus globaux. D'une part, le récent sommet européen de Séville a montré que la question des migrations, gérées par les dominants de manière fondamentalement utilitariste, va continuer à être dans les années à venir un enjeu social et politique majeur. Les migrations jouent en effet aujourd'hui un rôle crucial dans la segmentation et la réorganisation des salariats en Europe, afin de rendre les marchés du travail encore plus « flexibles », c'est-à-dire davantage soumis aux exigences des employeurs. En même temps, elles sont une des facettes essentielles des relations de domination, impérialistes, entretenues par les pays capitalistes « du centre », comme l'Union européenne ou la Suisse, à l'égard de la « périphérie » du Sud ou de l'Est.

D'autre part, en Suisse, le mouvement ouvrier a été historiquement affaibli par son adhésion aux politiques xénophobes des autorités, dans le sillage de son ralliement à la paix du travail et à l'idéologie de la défense nationale. Cela a durablement réduit, jusqu'à aujourd'hui, sa capacité à organiser de manière indépendante les travailleurs-euses vivant dans ce pays et à mener des combats pour la défense de leurs droits. En même temps, cela a laissé la voie libre aux autorités pour multiplier les discriminations à l'égard des migrants et maintenir des dizaines de milliers de personnes dans des situations de précarité permanente, comme celles que vivent aujourd'hui les sans-papiers.

La lutte des sans-papiers touche donc de fait à des mécanismes importants du fonctionnement du capitalisme et du système social et politique de domination en Suisse. Elle devrait pour cette raison occuper une place de premier rang dans les engagements d'une organisation comme le Mouvement pour le socialisme (MPS), qui se donne pour ambition de contribuer à la reconstitution dans ce pays d'une force politique porteuse d'un projet anticapitaliste et socialiste. ■

La social-démocratie

Dans cette quatrième partie de l'étude de Hal Draper – étude publiée en 1966 et aussi intitulée « Les deux âmes du socialisme » –, l'auteur met en lumière l'influence d'une conception étatiste du socialisme qui marquera la social-démocratie dès sa naissance. Les influences de Lassalle ou des fabiens sont souvent méconnues. Pourtant, on les retrouve dans la mise en œuvre des choix stratégiques de la social-démocratie. Les trois premières parties de cet essai de Hal Draper peuvent être consultées sur notre site www.alencontre.org sous la rubrique Archives. – Réd.

Hal Draper

Le véritable modèle de la social-démocratie moderne – c'est-à-dire le Parti social-démocrate allemand [au cours de la période allant de la fin du XIX^e siècle aux années 50-60 du XX^e] – est souvent présenté comme s'il s'était développé à partir d'un fondement marxiste. Cela constitue un mythe comme beaucoup d'autres qui jalonnent l'histoire du socialisme. Certes, l'impact de Marx était fort, y compris sur un certain nombre de dirigeants, tout au long d'une période historique.

Néanmoins, la politique de la social-démocratie qui se développa et imprégna finalement le parti provient, avant tout, de deux autres sources. La première remonte à Ferdinand Lassalle¹ qui a créé le socialisme allemand en tant que mouvement organisé (en 1863, Lassalle fonde l'Allgemeiner deutscher Arbeiterverein – Association générale allemande des travailleurs). L'autre provient du mouvement fabien² anglais, qui a inspiré le « révisionnisme » d'Eduard Bernstein³.

Ferdinand Lassalle est le prototype du socialiste d'Etat, c'est-à-dire de quelqu'un qui vise à atteindre le socialisme en quelque sorte par le biais d'un don qui serait effectué par l'Etat existant. Lassalle n'était pas le premier exemple de ce type; il y eut auparavant Louis Blanc [1811-1882, connu entre autres

pour son initiative d'ateliers nationaux]. Toutefois, pour ce qui a trait à Ferdinand Lassalle, il faut savoir que l'Etat existant était celui du Kaiser sous le règne de Bismarck.

L'Etat, disait Lassalle aux travailleurs, constitue un facteur qui « pourra réaliser pour chacun d'entre nous ce qu'aucun d'entre nous ne peut réaliser pour lui-même ». Marx proposait exactement le contraire: la classe ouvrière (les salariés) devait mener à bien, elle-même, sa propre émancipation et, dans le cours de cette conquête, abolir l'Etat existant. Eduard Bernstein avait raison en affirmant que Lassalle « rendait un véritable culte » à l'Etat. Devant un tribunal prussien, Lassalle déclara: « Je défends avec vous, contre ces modernes barbares [la bourgeoisie libérale], l'Etat, cette vestale qui garde le feu immémorial de la civilisation. » Cela faisait de Marx et de Lassalle des « opposants fondamentaux », comme le souligne le biographe de Lassalle Footman⁴ qui a mis en relief les positions pro-prussiennes, pro-nationalistes prussiennes, pro-impérialistes prussiennes de Lassalle.

Lassalle organisa le premier mouvement socialiste allemand comme devant obéir à sa dictature personnelle. De façon très consciente, il engagea sa construction comme un mouvement venant d'en bas pour construire un socialisme venant d'en haut. Son objectif était de convaincre Bismarck de faire quelques concessions, particulièrement sur le terrain du suffrage universel. Sur cette base, un mouvement parlementaire, sous la conduite de Lassalle, aurait pu devenir un allié de masse de l'Etat bismarckien contre la bourgeoisie libérale.

Dans ce but, Lassalle a effectivement tenté de négocier avec le chancelier de fer. Lassalle envoya à Bismarck les statuts – de type dictatorial – de son organisation, les présentant comme « la constitution de mon royaume que peut-être vous m'envierez ». Lassalle continuait ainsi: « Mais cet exemple miniature sera suffisant pour faire la démonstration de ce fait

avéré: la classe ouvrière ressent une inclination instinctive en faveur de la dictature, si elle peut à juste titre se persuader que la dictature sera exercée dans son intérêt. Et, malgré les points de vue républicains – ou précisément à cause d'eux –, cette classe ouvrière serait dès lors encline, comme je vous l'ai dit il y a peu, à voir dans la couronne, en opposition à l'égoïsme de la société bourgeoise, le représentant naturel de la dictature sociale, si la couronne, de son côté, pouvait se rendre à l'idée – ce qui est certainement très improbable – d'avancer une orientation réellement révolutionnaire et de se transformer elle-même de monarchie en faveur d'ordres privilégiés en une monarchie sociale et révolutionnaire du peuple. »

Bien que cette lettre secrète n'ait pas été connue à l'époque, Marx avait parfaitement saisi la nature du lassallisme. Il lança à la face de Lassalle qu'il était un « bonapartiste ». Il écrivit de façon prémonitoire que « son attitude est celle d'un futur dictateur ouvrier ». Il caractérisa la tendance de Lassalle comme « un socialisme royal prussien gouvernemental » et dénonça son « alliance avec les opposants absolutistes et féodaux contre la bourgeoisie libérale ».

« Au lieu d'envisager un processus révolutionnaire de transformation de la société », écrivait Marx, Lassalle envisageait le socialisme comme issu « de l'aide de l'Etat que ce dernier apporterait aux sociétés coopératives de production, socialisme que l'Etat et non pas les travailleurs engendrerait ». Marx ridiculisait cette perspective. Il écrivait: « En ce qui concerne les sociétés coopératives actuelles, dans la mesure où elles sont concernées, elles possèdent une valeur seulement si elles sont des créations indépendantes des travailleurs et non des structures protégées du gouvernement ou de la bourgeoisie. » On trouve ici une affirmation classique éclairant le sens du terme indépendant comme étant la pierre angulaire distinguant le socialisme à partir d'en bas par rapport au socialisme étatique. [...]

à l'ombre de l'Etat



Devant un tribunal prussien, Ferdinand Lassalle déclara :
« Je défends avec vous, contre ces modernes barbares
[la bourgeoisie libérale], l'Etat, cette vestale qui garde le feu
immémorial de la civilisation. »

Le modèle fabien

En Allemagne, derrière la figure de Lassalle, vont surgir une série de « socialismes » se développant dans une direction qui mérite notre intérêt.

Lesdits socialistes académiques (les socialistes des chaires universitaires : *Kathedersozialisten*, un courant de l'establishment académique) plaçaient leurs espérances en Bismarck encore plus ouvertement que Lassalle. Mais leur conception d'un socialisme d'Etat n'était pas, quant aux principes, éloignée de celle de Lassalle. Si ce n'est que ce dernier se risquait à promouvoir un mouvement de masse partant d'en bas pour mettre en œuvre sa perspective ; risqué donc, parce qu'une fois enclenché, ce mouvement pouvait lui échapper des mains, comme cela s'est produit plusieurs fois dans l'histoire.

Bismarck lui-même n'hésita pas à présenter ses mesures de politique économique paternalistes comme une sorte de socialisme. Des livres ont été écrits sur le « *socialisme monarchique* » ou encore le « *socialisme d'Etat bismarckien* »...

En se déplaçant encore plus à droite, on arrive au « socialisme » de Friedrich List⁵, en quelque sorte un protonazi, pour atteindre finalement des cercles où l'anticapitalisme est une forme de l'antisémitisme (E. Dühring⁶, A. Wagner) qui forgeront des éléments du mouvement qui se qualifiera de socialiste sous Adolf Hitler. L'élément qui réunit cet éventail, au-delà de toutes les différences, consis-

te dans la conception d'un socialisme qui équivaut, pour l'essentiel, à une intervention de l'Etat dans la vie économique et sociale. Comme le déclarait Lassalle : « *Etat, prends en charge les choses.* » C'est ce socialisme qui est le propre de tout ce courant.

C'est pour cette raison que Schumpeter⁷ observe avec justesse que l'équivalent britannique du socialisme d'Etat germanique est le socialisme de Sidney Webb⁸, le « fabianisme ».

Les fabiens (plus exactement les webbiens) sont, dans l'histoire des idées socialistes, le courant socialiste moderne qui a consommé de la façon la plus radicale son divorce avec le marxisme ; il est le plus éloigné du marxisme. C'était un réformisme social-démocrate presque chimiquement pur, sans aucun mélange, particulièrement avant la montée du mouvement de masse et socialiste en Grande-Bretagne, mouvement que les fabiens ne désiraient pas et qu'ils n'ont pas aidé à construire (malgré un mythe très répandu qui prétend le contraire). Les fabiens constituent dès lors une expérience très importante par rapport à d'autres courants réformistes qui payaient leur tribut au marxisme, adoptant une partie de son langage, mais le distordant dans sa substance.

Les fabiens clairement issus des classes moyennes au plan de leur extraction sociale et de leur champ d'influence ne voulaient en aucune mesure construire

un mouvement de masse et encore moins un mouvement de masse fabien.

Ils se pensaient comme une petite élite de conseillers intellectuels qui pourraient imprégner les institutions sociales existantes, influençant ainsi les dirigeants réels aussi bien dans la sphère conservatrice que libérale [allusion aux deux partis bourgeois conservateur et libéral qui monopolisaient alors la sphère politique anglaise] en impulsant le développement social en direction de son objectif collectiviste avec la force d'un « gradualisme imparable ». Dans la mesure où leur conception du socialisme reposait dans la seule intervention de l'Etat (au niveau national et municipal) et que leur théorie indiquait que le capitalisme lui-même était en train de développer des tendances collectivistes, rapidement, jour après jour, et qu'il devait poursuivre dans cette direction, leur fonction consistait simplement à hâter ce processus [une idée analogue règne dans la social-démocratie lors de l'adoption du programme dit de Bader Godesberg en Allemagne ou de Winterthur en Suisse, 1958-1959]. La société fabienne fut conçue en 1884 comme devant être le poisson pilote d'un requin. Tout d'abord, le requin fut le Parti libéral ; mais lorsque l'influence sur le libéralisme échoua misérablement et que le Travail aboutit finalement à constituer son propre parti de classe [Labour Party] malgré les fabiens, le poisson pilote rejoignit simplement ce dernier.

Il n'y a peut-être aucune autre tendance socialiste qui, aussi systématiquement et consciencieusement, a élaboré une théorie du socialisme à partir d'en haut. La nature de ce mouvement a été identifiée très vite, même si, par la suite, son caractère a été obscurci lorsque le fabianisme s'est intégré dans l'ensemble du réformisme travailliste.

Un dirigeant socialiste chrétien au sein de la Fabian Society attaqua une fois Webb comme un « collectivisme bureaucratique » (c'est peut-être là la première utilisation de ce terme). Le livre, une fois

fameux, de Hilaire Belloc⁹, *L'Etat servile*, publié en 1912, fut largement provoqué par le « collectivisme idéal » de Webb qui était pour l'essentiel bureaucratique. G.D.H. Cole [historien anglais de renom du mouvement ouvrier, membre de la société fabienne] rappelait que « les Webb à cette époque aimaient à dire que toute personne active en politique était soit un « a », soit un « b » – soit un anarchiste, soit un bureaucrate – et que eux étaient des « b ». Ces caractérisations servent tout juste à transmettre le sens effectif du collectivisme des Webb qu'était le fabianisme. C'était une orientation complètement dirigiste (managériale), technocratique, élitiste, autoritaire, « planificatrice ». Webb aimait à utiliser le terme d'influence (de manœuvre) comme synonyme de politique.

Une publication du courant fabien écrivait qu'ils voulaient être « les jésuites du socialisme ». Leur évangile était l'Ordre et l'Efficacité. Le peuple, qui devait être traité avec indulgence, n'était apte qu'à être dirigé par des experts compétents. La lutte de classes, la révolution, les soulèvements populaires relevaient de la folie, de la démence. Dans l'ouvrage *Le fabianisme et l'empire*, l'impérialisme était loué et accepté. Si une fois le mouvement socialiste a développé son propre courant collectiviste bureaucratique, ce fut bien dans ce cas.

On a pu penser que le socialisme était essentiellement un mouvement à partir d'en bas, un mouvement de classe, écrit un représentant du fabianisme, Sidney Ball, afin de détourner de cette idée le lecteur; mais, continue Ball, les socialistes maintenant « abordent la question sous un angle scientifique plutôt que populaire; ce sont des théoriciens des classes moyennes », s'enorgueillissent-ils. Il en arrive à affirmer qu'il existe une claire rupture entre le socialisme de la rue et le socialisme de l'académie.

Les séquelles de cela sont bien connues, quoique le plus souvent camouflées. Alors que le courant fabien comme tendance spécifique a disparu en 1918 dans le mouvement beaucoup plus large du réformisme travailliste, les dirigeants fabiens ont adopté une autre direction.

Aussi bien Sidney et Beatrice Webb que Bernard Shaw¹⁰ – le trio le plus connu de la Fabian Society – devinrent des supporters par principe du totalitarisme stalinien des années 30. Antérieurement Bernard Shaw, qui pensait que le socialisme nécessitait un *superman*, en avait trouvé plus d'un. Il avait appuyé Mussolini et Hitler en tant que despotes bienveillants devant faire cadeau du « socialisme » aux rustres. Il fut déçu que ces despotes n'aient pas aboli effectivement le capitalisme. En 1931, Shaw déclara, après une visite en



Sidney Webb.

URSS, que le régime de Staline était le fabianisme mis en pratique. Les Webb de même se rendirent à Moscou et y trouvèrent Dieu. Dans leur ouvrage *Le communisme soviétique: une nouvelle civilisation?*, ils prouvaient (à partir des documents fournis par Moscou et des propres déclarations de Staline, minutieusement analysées) que la Russie était la plus grande démocratie du monde. Staline n'était pas un dictateur. L'égalité totale régnait. La dictature du parti unique était nécessaire. Le Parti communiste était une élite complètement démocratique qui conduisait vers la civilisation les esclaves et les Mongols (mais pas les Anglais!). La démocratie politique avait échoué dans tous les pays d'Occident et il n'y avait aucune raison à ce que les partis politiques doivent survivre dans notre époque. Ils appuyèrent fermement Staline et les procès de Moscou ainsi que le pacte Hitler-Staline, sans qu'aucune nausée puisse être observée.

Ils moururent en étant des pro-staliniens acritiques d'un type qu'aujourd'hui [Draper écrit en 1966] on ne pourrait même pas rencontrer au sein du bureau politique du Parti communiste de l'URSS.

Comme Bernard Shaw l'a expliqué, les Webb n'avaient que du mépris pour la Révolution russe en tant que telle: « Les Webb ont attendu jusqu'à ce que le changement [révolution] se termine par la destruction et les ruines, jusqu'à ce que les erreurs soient corrigées et que l'Etat communiste soit vraiment lancé. » C'est-à-dire qu'ils ont attendu jusqu'à ce que les masses révolutionnaires aient été enfermées dans une camisole de force, que les dirigeants de la révolution aient été destitués et que la tranquillité efficace de la dictature se soit imposée sur la scène, autrement dit que la contre-révolution soit fermement établie. C'est alors que les Webb arrivent pour déclarer l'idéal accompli.

Cela relève-t-il d'une incompréhension gigantesque, d'une erreur incompréhensible? Ou bien les Webb n'avaient-ils pas raison de penser que cela [l'Etat stalinien] représentait ce « socialisme » qui entraînait en correspondance avec leur idéologie, certes au prix d'un peu de sang. Le tournant du fabianisme – qui visait à influencer les classes moyennes – en direction du stalinisme représentait le pivotement d'une porte autour de la charnière du socialisme à partir d'en haut.

William Morris

Lorsque l'on jette un regard quelques décennies avant le tournant du siècle qui vit le courant fabien se développer à l'échelle internationale surgit une autre figure. C'est l'antithèse des Webb. Cette personnalité du socialisme révolutionnaire, William Morris¹¹, devint un socialiste et un marxiste au cours des années 1880. Les écrits de Morris expriment dans toutes ses dimensions l'esprit du socialisme à partir d'en bas, au même titre où chaque ligne des Webb traduit l'opposé. Cette orientation se fait peut-être la plus claire dans son attaque dévastatrice du courant fabien, ainsi que dans sa dénonciation du « marxisme » britannique à la Lassalle représenté par

le dictatorial H.M. Hyndman¹². Il en va de même dans sa dénonciation du socialisme d'Etat et son aversion pour l'utopie bureaucratique collectiviste de Bellamy¹³, présenté dans l'ouvrage *Looking backward*.

Les écrits socialistes de Morris sont traversés d'une insistance sur tous les aspects de la lutte de classes. Et pour ce qui a trait au socialisme futur, son *News from nowhere* fut écrit comme une antithèse à l'ouvrage de Bellamy. Morris nous avertit que « *les individus ne peuvent pas se défaire des problèmes de la vie sur les épaules d'une abstraction nommée l'Etat, mais doivent faire face à ces questions au travers d'une association consciente des uns avec les autres... La diversité vivante est tout autant un but pour un vrai communisme que l'égalité en est une condition et... rien, si ce n'est l'unité de ces deux dimensions, ne pourra conduire à une véritable liberté.* »

« *Y compris certains socialistes, note Morris, sont capables de confondre la machine coopérative vers laquelle tend la vie moderne avec l'essence du socialisme lui-même.* » Il en découle « *le danger que la communauté dégénère en bureaucratie* ». Ainsi, il exprimait sa crainte face à une bureaucratie collectiviste se pointant dans le futur. Réagissant violemment contre le socialisme d'Etat et le réformisme, il retourne à une position antiparlementaire, mais il ne tombe pas dans le piège anarchiste : « *Les gens devront s'associer dans l'administration et, quelquefois, il y aura des différences d'opinion... Que faire ? Quel parti devra céder ? Nos amis anarchistes affirment que cela ne doit pas être décidé par une majorité. Dans ce cas, la décision relèvera d'une minorité. Et pourquoi ? Y a-t-il un droit divin en faveur des minorités ?* »

Ces remarques visent le cœur de l'anarchisme beaucoup plus profondément que l'opinion commune qui voudrait que l'inconvénient avec l'anarchisme réside dans son hyperidéalisme.

William Morris contre Sidney Webb. Voilà une façon de résumer cette histoire [des deux branches du socialisme à partir d'en bas et du socialisme à partir d'en haut]. (A suivre) ■

1. Ferdinand Lassalle (1825-1864) était en contact avec Marx. Des divergences éclatèrent, entre autres à propos de l'orientation de Lassalle en direction de l'Etat prussien.

2. En octobre 1883, Edith Nesbit et Hubert Bland décident de former un groupe de débat socialiste avec leur ami quaker (groupement religieux protestant) Edward Pease. En janvier 1884 se formera la Fabian Society (les fabiens). Le nom fait référence à l'histoire romaine : le général Quintus Fabius Maximus avait choisi contre le Carthaginois Hanibal la stratégie d'affaiblissement de l'opposition par des opérations de harcèlement, évitant des batailles frontales. Dès mars 1884, un nombre significatif d'intellectuels rejoignent la Fabian Society. Parmi eux, il faut mentionner Sidney et Beatrice Webb, George Bernard Shaw, Ramsay MacDonald. En 1889 sont publiés les *Fabian Essays on Socialism* (« Essais fabiens sur le socialisme ») qui incluent des chapitres écrits par G. B. Shaw, S. Webb, Hubert Bland. Cet ouvrage deviendra une référence. En 1952, Clement Attlee affirmera qu'il s'agit du « *premier exposé cohérent d'une philosophie gradualiste par opposition aux doctrines utopiques ou catastrophiques* ». Eduard Bernstein subira la forte emprise de cette doctrine « fabienne ».

3. Eduard Bernstein (1850-1932) développa sa vision « révisionniste » de la théorie marxiste dans une série d'articles de la revue du Parti social-démocrate *Die Neue Zeit* entre 1896 et 1898, articles regroupés sous le titre *Probleme des Sozialismus*.

4. David Footman, *The primrose path : a life of Ferdinand Lassalle*, London, The Cresset Press, 1946.

5. Friedrich List (1789-1846), économiste, homme politique, inspirateur du « nationalisme économique ». Pour List, le libre-échange servait à camoufler les intérêts de l'impérialisme britannique. List développa toute une théorie de la nation et de son évolution.

6. Eugen Dühring (1833-1921) écrivit deux ouvrages au début des années 1870 – *Kritische Geschichte der nationale Oekonomie und des Sozialismus* et *Cursus der Philosophie als streng wissenschaftlicher Weltanschauung und Lebensgestaltung* – qui eurent un impact auprès de dirigeants sociaux-démocrates allemands tels qu'Eduard Bernstein et même August Bebel. Karl Liebknecht demanda à Engels d'engager une critique de ses oeuvres. Ce dernier le fit entre 1876 et 1878. Ses articles furent réunis et publiés en 1878 dans l'ouvrage actuellement connu sous le titre de *L'anti-Dühring*.

7. Joseph Aloys Schumpeter (1883-1950). Draper fait ici allusion à un des ouvrages les plus connus de cet économiste de renom, *Capitalisme, socialisme et démocratie*, publié en 1942.

8. Sidney Webb (1859-1947). Au sein de la Fabian Society il écrivit divers ouvrages, argumentant en faveur d'une réforme : *Facts for Socialists*, 1887, *Facts for Londoners*, 1888, *The Eight Hour*

Day, 1891. Webb considérait que l'inspirateur du socialisme anglais était Robert Owen et non pas Karl Marx. En 1891, Beatrice Potter prend contact avec Sidney Webb à propos des recherches qu'elle effectue sur le mouvement coopératif. Beatrice Potter épousera Sidney Webb. En 1932, les Webb visitent l'Union soviétique et publient en 1935 l'ouvrage *Soviet Communism : A New Civilization ?* En 1942, ils publieront un nouvel ouvrage favorable à l'URSS stalinienne, intitulé *The truth about Soviet Russia*. Beatrice Webb meurt en 1943.

9. Hilaire Belloc (1870-1953) a été un auteur catholique très prolifique. Il dirigeait un hebdomadaire politique *The Eye-Witness* – auquel ont collaboré G. B. Shaw et H.G. Wells. En 1911, il publia un livre intitulé *The Party System*. Dans son ouvrage de 1912, *L'Etat servile*, il attaquait les réformes proposées par ses anciens amis de la société fabienne, d'un point de vue de droite.

10. George Bernard Shaw (1856-1950) est né à Dublin. Il se rendra à Londres en 1876 et adhèrera aux idées socialistes au début des années 1880. Il aura des liens avec William Morris, Eleanor Marx dans la Fédération sociale démocratique. Puis dans le cadre de la Fabian Society, il collaborera étroitement avec Webb. Il rejoindra le Parti travailliste en 1906 et restera attaché aux idées socialistes jusqu'à sa mort. Conjointement à ses activités politiques, à son talent de vulgarisateur des idées socialistes, il a été un romancier, un critique littéraire et un auteur dramatique de premier plan.

11. William Morris (1834-1896) a eu une activité de poète, de romancier, de traducteur, de peintre, de rénovateur des arts décoratifs. Il a joué un rôle dans le mouvement socialiste anglais. Il s'engagea tout d'abord contre la guerre menée par le gouvernement conservateur d'Israéli contre la Russie entre 1876 et 1878. En 1883, Morris rejoint la Fédération démocratique qui sera très vite renommée Fédération sociale démocratique. En décembre 1884, avec le soutien d'Engels, Morris sortira de cette organisation pour créer la Ligue socialiste. Cette organisation sera clairement antiparlementariste.

12. Henry Mayers Hyndman (1842-1922). Jusqu'en 1880, Hyndman a une position de démocrate mais cultive des liens avec les conservateurs (Tories). Il adhèrera à la Fédération sociale démocrate en 1881 après une lecture du *Capital*. En 1914, il sera un patriote ardent et sera favorable à l'intervention impérialiste contre la Révolution russe.

13. Edward Bellamy (1850-1898), auteur de *Looking backward 2000-1887*, publié en 1888. Ce livre dit utopique a eu un succès considérable. William Morris, dans une conférence à propos de cet ouvrage, souligne que ce dernier « *ne devrait pas être pris comme la bible socialiste de la reconstruction, un danger auquel peut-être il n'échappera pas* ».

Les aventures de George W. et de Dick

Pour la première fois dans l'histoire des Etats-Unis, un détenteur d'un MBA (Master of Business Administration) siège dans le bureau ovale, George W. Bush. Son bras droit, le vice-président Richard (Dick) Cheney, n'est pas exactement un empoté puisqu'il a été le PDG de la société géante d'ingénierie pétrolière Halliburton. Cela devrait rassurer. Après tout, peut-on rêver d'une meilleure conjoncture que d'avoir au poste de commandement des Etats-Unis deux personnes capables de faire la différence entre un déficit et un bénéfice ?

Mais au moment où la plus importante économie capitaliste du monde tremble sous l'annonce, en cascade, des fraudes faites par ses grandes sociétés, ses deux principaux dirigeants politiques ne sont pas épargnés par des rapports concernant leurs activités passées à la tête de diverses entreprises. Les accusations portées contre les directeurs de Enron, WorldCom, Quest, Xerox, etc. ne sont pas sans similarité avec ce qui pourrait être reproché à George W. Bush et Dick Cheney dans leurs activités passées.

Bush et Harken Energy

- 1986: la compagnie pétrolière de Bush, Spectrum 7, faisait faillite. Elle fut sauvée par Harken Energy. Harken absorba Spectrum et Bush reçut des actions de Harken. Il fut placé dans le conseil d'administration, reçut des stock-options et un contrat de consultant plus que favorable.
- 1987: avec sa nouvelle figure dirigeante, Harken émit pour 25 millions d'actions, placées par une société sise à Little Rock (Arkansas), Stephens Inc.
- 1987-1989: malgré les millions perdus, année après année, par Harken, Bush reçut un prêt de Harken de 180375 dollars, prêt qui fut « oublié » par la suite. Durant toute la période où Bush se trouva dans le directoire de la société Harken, des prêts à hauteur de 341 000 dollars furent octroyés à des directeurs et furent tous « oubliés » par la suite.
- 1989: au moment où Harken devait reconnaître une perte de 13,4 millions, la société, avec l'accord du conseil d'administration, arrangea la vente fictive d'une filiale de Harken, Aloha Petroleum, à des membres de la direction de Harken qui payèrent 7,9 millions... qui leur avaient été prêtés par Harken. Ce « profit », construit soudainement, permit à Harken de déclarer une perte finale moins choquante, puisque se situant à hauteur de 3,3 millions pour 1989.

• 1990: en janvier de cette année, Harken a étonné l'industrie pétrolière en annonçant que cette petite société texane, qui perdait de l'argent, avait battu la grande société pétrolière Amoco et obtenu un contrat exclusif pour extraire du pétrole à Bahreïn, dans le Golfe. Le père de George W. Bush était président. Les actions de Harken vont grimper fortement. Cette bonne affaire est arrivée à point. En effet, Harken était endettée auprès des banques à hauteur de 150 millions de dollars. Un comité fut mis en place pour restructurer Harken. George W. Bush s'y trouvait. Avec la société financière Smith Barney, ce comité devait trouver des solutions pour sortir Harken de ses difficultés.

• Juin 1990: Bush trouve sa propre solution pour se sortir des difficultés. Il revend 212 140 actions, ramassant 848 560 dollars au passage. Il remplit le formulaire 144 de la SEC (Commission des opérations de Bourse) sur lequel est indiquée l'intention de vendre, mais il ne remplit pas le formulaire 4 qui permet à la SEC de savoir si l'opération repose sur des informations publiques concernant la société dont on vend les actions ou des informations internes (délit d'initié). Bush vendit ses actions plusieurs semaines avant que le comité de restructuration de Harken annonce une perte de 23 millions de dollars.

• 1991: la SEC opéra un contrôle de l'opération de vente de Bush et ordonna à Harken d'annuler la vente fictive de Aloha Petroleum. Harken dut publier un nouveau rapport sur sa situation de 1989, reconnaissant dès lors une perte de 13,4 millions. L'enquête concernant les accusations d'opérations de vente de Bush, à partir d'informations internes, fut rapidement close, sans même que Bush soit interviewé ni qu'aucun directeur de Harken le soit...

Dick Cheney et Halliburton

Dick Cheney a été nommé à la tête de Halliburton en 1995. Il resta à ce poste presque jusqu'au moment où il devint vice-président. Cheney était spécialisé pour passer les contrats avec les gouvernements. Durant son activité, Halliburton a passé des contrats pour 2,3 milliards de dollars, contre 1,2 milliard au cours des cinq ans précédents.

Toutefois, en 1998, Halliburton traverse certaines difficultés, en grande partie suite à l'achat, fait sous la houlette de Dick Cheney, de Dresser Industries. En achetant Dresser, Halliburton avait aussi « acheté » des milliers de plaintes à l'encontre de Dresser

déposées par ses salariés. Ces derniers réclamaient dommages et intérêts à cause des graves atteintes à leur santé provoquées par de l'amiante. Ces « problèmes légaux » commençaient à avoir des effets sur les résultats de Halliburton. La direction, pour y faire face, supprima 10 000 emplois.

Et pour redresser la situation, Cheney, Halliburton et la firme d'audit Arthur Andersen décidèrent de réorganiser la comptabilité de la société. Avant 1998, les revenus qui n'étaient pas encaissés et qui étaient contestés (autrement dit les factures non payées) n'étaient pas comptabilisés jusqu'à ce que l'affaire soit réglée ou que la perte soit enregistrée. Depuis 1998, cette règle est changée et des sommes importantes (98 millions en 1999, 113 en 2000, 234 en 2001) sont comptabilisées dans les revenus. Au plan comptable, il est accepté d'enregistrer une part de ces revenus lorsqu'ils sont considérés comme « probables », mais pas quand ils sont considérés comme « possibles ». En mai 2002, la SEC a ouvert une enquête sur cette « comptabilité agressive » de Halliburton.

L'agressivité s'exprimait aussi au plan du salaire de Dick Cheney. Au cours de ces cinq ans, il gagna 12,5 millions de dollars. Il faut y ajouter 18,5 millions de dollars, obtenus par Cheney lorsqu'il vendit, en août 2000, au moment où il avait quitté Halliburton, 600 000 actions de cette société. Les actions de Halliburton sont passées de 60 dollars à moins de 13; elles commencèrent à baisser quelque temps après août 2000. La chute s'est surtout accentuée dans la dernière période.

Parmi les questions que devrait poser la SEC à Dick Cheney, deux sont intéressantes. Cheney a-t-il travaillé étroitement avec Arthur Andersen (qui a déjà fait ses preuves avec Enron) pour modifier la comptabilité de Halliburton? Et les revenus de Cheney, qui évoluaient en relation avec les résultats de la société, ont-ils été modifiés sous l'effet de cette nouvelle comptabilité?

La nouvelle figure de la SEC, Harvey Pitt – ancien avocat d'Arthur Andersen avant d'être placé à la tête de la SEC –, poussera-t-il son enquête très loin? Ceux qui parlaient à l'occasion de toutes les crises des économies émergentes (de la Corée du Sud à l'Argentine) de « capitalisme de copains » connaissent suffisamment bien les mécanismes de ce système pour savoir où le pouvoir doit placer la limite de la transparence. – *Stephen Ozzip*